



RAPPORT SUR L'INVESTISSEMENT DANS LE MONDE **2018**

L'INVESTISSEMENT ET LES NOUVELLES POLITIQUES INDUSTRIELLES

REPÈRES ET VUE D'ENSEMBLE





RAPPORT SUR L'INVESTISSEMENT DANS LE MONDE **2018**

L'INVESTISSEMENT ET LES NOUVELLES POLITIQUES INDUSTRIELLES

REPÈRES ET VUE D'ENSEMBLE



NOTE

La Division de l'investissement et des entreprises de la CNUCED est chargée de traiter les questions relatives à l'investissement et au développement des entreprises au sein du système des Nations Unies. En tant que centre d'excellence d'envergure internationale, la Division conduit des analyses politiques et des recherches de pointe, apporte une assistance technique à 160 États membres et groupements régionaux, et contribue à la formation d'un consensus international entre les 196 États membres de l'organisation. Elle a pour mission de promouvoir l'investissement et les entreprises aux fins d'un développement durable et équitable.

La Division fournit, entre autres produits :

Deux produits phares :

Le *World Investment Report*

Le Forum mondial de l'investissement

Six grands cadres de politique générale :

Le Cadre de politique de l'investissement pour un développement durable

Le Plan d'action pour l'investissement au service du développement durable

Le Cadre directeur pour l'entrepreneuriat

L'ensemble de réformes en faveur du régime d'investissement international

Le programme mondial de mesures de facilitation de l'investissement

Le guide pratique pour le développement de la comptabilité

Sept services de base :

Bases de données et activités de recherche sur l'investissement

Politiques nationales et internationales en matière d'investissement

Promotion de l'investissement

Investissement responsable

Facilitation des affaires

Développement de l'entrepreneuriat

Comptabilité et information financière

Des informations sur ces produits, cadres et services, ainsi que les publications de la Division, peuvent être consultées gratuitement sur le site Web de la CNUCED (www.unctad.org/diaa) ou de la plateforme de la CNUCED sur les politiques d'investissement (www.investmentpolicyhub.unctad.org).

Le texte de la présente publication est soumis aux droits d'auteur de la CNUCED. Il peut être cité ou reproduit sans autorisation, sous réserve qu'il soit fait mention de la CNUCED et du Rapport et qu'un exemplaire de l'ouvrage où sera reproduit l'extrait cité soit envoyé au secrétariat de la CNUCED (courriel : diaeinfo@unctad.org).

La vue d'ensemble s'appuie sur l'analyse approfondie figurant dans le *World Investment Report 2018 : Investment and New Industrial Policies* (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.18.II.D.4).

UNCTAD/WIR/2018 (Overview)

Copyright © Nations Unies, 2018. Tous droits réservés. Imprimé aux Nations Unies, Genève.

PRÉFACE

En 2017, les flux mondiaux d'investissement étranger direct ont chuté de 23 %. Les investissements transfrontières dans les pays développés et les pays en transition ont fortement reculé, et leur augmentation a été proche de zéro dans les pays en développement. Avec une reprise très modeste prévue pour 2018, cette tendance négative est une préoccupation à long terme pour les décideurs du monde entier, en particulier dans les pays en développement, où l'investissement international est indispensable pour assurer un développement industriel durable.

Ce tableau inquiétant souligne combien il est important de bénéficier d'une conjoncture internationale propice à l'investissement, qui se caractérise par des politiques d'investissement ouvertes, transparentes et non discriminatoires. Dans le chapitre consacré au thème du rapport, il est indiqué que plus de 100 pays ont adopté des stratégies de développement industriel au cours des dernières années. De nouveaux types de politiques industrielles sont apparus en réponse aux possibilités et aux défis associés à une nouvelle révolution industrielle. On trouvera présentés dans le rapport de cette année différents moyens d'intervention en matière d'investissement dans ce nouveau contexte.

Je salue la présente livraison du *World Investment Report* ; elle vient à point nommé pour alimenter l'important débat qui a lieu dans le monde des investisseurs et des acteurs du développement au niveau international.



António Guterres
Le Secrétaire général
de l'Organisation des Nations Unies

AVANT-PROPOS

Nous sommes à l'aube d'une quatrième révolution industrielle, portée par les technologies de pointe et les progrès de la robotisation qui rendent la production plus performante, moins chère et plus rapide que jamais auparavant. Cette nouvelle révolution industrielle ouvre d'immenses perspectives de croissance économique et de développement durable, dont les bénéfiques potentiels sont d'une ampleur difficilement imaginable. Les nouvelles technologies sont riches en possibilités de modernisation et de bonds en avant industriels. La baisse du coût des transports et de la communication, associée à une logistique plus efficace, peut aussi aider les pays en développement à mieux s'intégrer dans les chaînes de valeur mondiales (CVM). Certains des pays émergents les plus avancés sont déjà sur le point de devenir des numéros un mondiaux de la technologie dans un certain nombre de secteurs.

Pourtant, la nouvelle ère économique et l'accélération de l'innovation technologique pourraient également entraîner de graves perturbations économiques et le creusement des inégalités. Les structures d'investissement existantes, par exemple, pourraient connaître des changements profonds et lourds de conséquences, tant en termes de flux que de contenu. L'an dernier, le *World Investment Report* a mis en évidence les nouveaux effets structurels produits par l'économie numérique sur l'investissement étranger direct.

Dans ce contexte, les pays en développement, et les pays les moins avancés en particulier, font face à des défis considérables qui vont des contraintes structurelles, comme le manque d'infrastructures adéquates et l'accès limité au financement, aux questions stratégiques. La délocalisation et la réimplantation dans des pays où le coût de la main-d'œuvre est moins élevé perdent de leur intérêt dans un monde où la fabrication est de plus en plus automatisée. Or, dans le même temps, l'amélioration des conditions de vie passe par la création d'emplois, qui reste fortement tributaire du secteur manufacturier. Les pays en développement qui ont des marchés restreints voient leurs politiques d'investissement soumises à des pressions supplémentaires, car, de plus en plus, les entreprises cherchent à investir là où les conditions sont les meilleures pour fournir rapidement des produits nouveaux et de haute qualité, au plus près du client et au moyen de processus de production flexibles.

Les défis sont particulièrement importants en Afrique. Malgré une période de forte croissance économique, l'économie ne s'est guère transformée. La part des activités manufacturières dans le PIB des pays africains est faible, et elle a encore diminué ou stagné au cours des dix dernières années. Toutefois, le secteur manufacturier a le potentiel de créer un grand nombre d'emplois dans le secteur formel et d'améliorer ainsi les conditions de vie.

Face à une économie mondiale en mutation et à une profonde reconfiguration structurelle, les gouvernements du monde entier ont redynamisé leurs politiques industrielles au cours des dernières années. On s'accorde de plus en plus à considérer que la transformation structurelle n'est pas un phénomène spontané et exige une action volontariste qui facilite la transition vers de nouveaux secteurs et de nouvelles activités à plus forte productivité et à plus grande valeur ajoutée, tout en favorisant un développement durable et équitable.

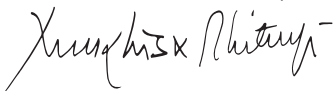
En poursuivant des objectifs multiples, les nouvelles politiques industrielles sont devenues plus complexes et interdépendantes, et s'appuient sur une diversité d'instruments qui vont du commerce à l'éducation. L'investissement étranger est au cœur de ces politiques industrielles. L'investissement permet de créer et de moderniser les industries. Il connecte les pays aux marchés internationaux. Il joue également un rôle moteur dans l'innovation et la compétitivité. En somme, le débat actuel porte moins sur la question de savoir si les gouvernements devraient intervenir que sur celle de savoir comment.

Les politiques industrielles et les politiques d'investissement qui les accompagnent doivent s'articuler autour d'une vision clairement définie mais, en même temps, elles doivent comporter des recommandations concrètes et détaillées, un calendrier d'action clair et préciser la répartition des responsabilités entre les secteurs public et privé.

Compte tenu de ce qui précède, le *World Investment Report 2018* vise à mieux faire comprendre les liens existant entre les politiques industrielles et les politiques d'investissement récentes. Il donne un aperçu des modèles de politique industrielle – sur la base d'un inventaire des politiques industrielles adoptées par plus de 100 pays au cours des dix dernières années – et du rôle des politiques d'investissement dans le cadre de chacun de ces modèles. Il montre les diverses utilisations qui sont faites des mesures relatives à l'investissement dans les différents modèles, et propose des moyens d'améliorer l'impact des politiques industrielles grâce à des politiques d'investissement plus efficaces et plus efficientes. Enfin, on trouve dans le présent rapport des recommandations pour l'actualisation des mesures relatives à l'investissement existants, dont les aides à l'investissement, les zones économiques spéciales, la facilitation de l'investissement et les mécanismes de sélection des investissements étrangers.

Sur la base du présent rapport, la CNUCED organisera un débat sur l'interface entre les politiques industrielles et les politiques d'investissement à son sixième Forum mondial de l'investissement, qui se tiendra à Genève du 22 au 26 octobre 2018.

Ensemble, cherchons des solutions pour faire en sorte que la transformation de l'économie ne crée pas de nouvelles épreuves mais apporte des bénéfices largement partagés et porteurs d'une vie meilleure pour tous.



Mukhisa Kituyi
Le Secrétaire général de la CNUCED

REMERCIEMENTS

Le *World Investment Report 2018* a été élaboré par une équipe dirigée par James X. Zhan. L'équipe était composée de : Richard Bolwijn, Bruno Casella, Hamed El Kady, Kumi Endo, Thomas van Giffen, Kálmán Kalotay, Joachim Karl, Hee Jae Kim, Isya Kresnadi, Guoyong Liang, Anthony Miller, Shin Ohinata, Diana Rosert, William Speller, Astrit Sulstarova, Claudia Trentini, Elisabeth Tuerk, Joerg Weber et Kee Hwee Wee.

Une assistance en matière de recherche et des contributions ont été fournies par Jorun Baumgartner, Juan Carlos Castillo, Tiffany Grabski, Josse Jakobsen, Kim Kampel, Melinda Kuritzky, Sergey Ripinsky, Stella Sakellaridou, Stefanie Schacherer, Sylvie Somerville, Ilan Strauss, Paul Wessendorp et Linli Yu. Des contributions ont aussi été fournies par Marta Kolasinska, Ventsislav Kotetzov, Oktawian Kuc, Mathabo Le Roux, Eduardo Lins, Abraham Negash et Michelle Ngo.

Une assistance a été fournie en matière de données statistiques par Bradley Boicourt, Mohamed Chiraz Baly et Lizanne Martinez.

Le texte original a été édité avec le concours de Caroline Lambert et coédité par Lise Lingo. Pablo Cortizo a été chargé de la conception des figures, des cartes et des infographiques ; il a composé le Rapport avec Laurence Duchemin. Celui-ci a été produit avec l'aide d'Elisabeth Anodeau-Mareschal, Nathalie Eulaerts, Rosalina Goyena, Jovan Licina, Sivanla Sikounnavong et Katia Vieu.

L'équipe a bénéficié des conseils très complets de Harsha Singh pour l'élaboration du chapitre IV. À diverses étapes de la rédaction du Rapport, en particulier au cours des réunions d'examen organisées pour débattre des versions préliminaires, elle a reçu des observations et des contributions des experts suivants : Willy Alfaro, Azar Aliyev, Antonio Andreoni, Nathalie Bernasconi, Sjoerd Beugelsdijk, Jonathan Bonnitcha, Damien Charlotin, Manjiao Chi, Xiaolan Fu, Angel Gonzalez-Sanz, Nicolas Jansen Calamita, John Kline, Markus Krajewski, Sarianna Lundan, Gian Maria Milesi-Ferretti, Ted Moran, Rajneesh Narula, Anthea Roberts, Mavluda Sattorova, Esme Shirlow, Jagjit Singh Srail, Heinz Tüselmann, Gus Van Harten, Markus Wagner et Philip Wooldridge.

Des observations ont aussi été reçues d'autres divisions de la CNUCED dans le cadre du processus interne d'examen collégial, ainsi que du Cabinet du Secrétaire général. La Section de cartographie a donné des conseils sur les cartes régionales.

De nombreux fonctionnaires de banques centrales, de services gouvernementaux, d'organisations internationales et d'organisations non gouvernementales ont également contribué au Rapport.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|------|
| PRÉFACE | iii |
| AVANT-PROPOS | iv |
| REMERCIEMENTS | vi |
| REPÈRES | viii |
| VUE D'ENSEMBLE | 1 |
| TENDANCES ET PERSPECTIVES MONDIALES | 1 |
| TENDANCES RÉGIONALES | 12 |
| ÉVOLUTION DES POLITIQUES D'INVESTISSEMENT | 18 |
| L'INVESTISSEMENT ET LES NOUVELLES POLITIQUES INDUSTRIELLES | 26 |

TENDANCES ET PERSPECTIVES DE L'INVESTISSEMENT

Les flux mondiaux d'investissement étranger direct (IED) ont chuté de 23 % pour s'établir à 1 430 milliards de dollars. Ce repli contraste nettement avec l'accélération de la croissance du PIB et du commerce. Cette baisse tient en partie à une diminution de 22 % de la valeur des fusions-acquisitions internationales. Mais même si l'on fait abstraction des grosses opérations ponctuelles et des restructurations d'entreprises qui ont gonflé les chiffres de l'IED en 2016, la baisse de 2017 reste importante. La valeur des investissements de création de capacités annoncés – un indicateur des tendances futures – a également diminué de 14 %.

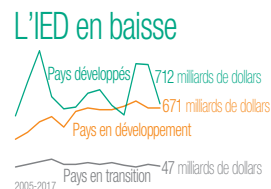


Les flux d'IED vers les pays en développement sont restés stables à 671 milliards de dollars, ne montrant aucun signe de reprise après la baisse de 10 % en 2016 :

- Les flux d'IED à destination de l'Afrique ont continué de fléchir pour s'établir à 42 milliards de dollars, en baisse de 21 % par rapport à 2016. Cette baisse était concentrée parmi les grands exportateurs de produits de base ;
- Les flux d'IED à destination de l'Asie en développement sont restés stables, à 476 milliards de dollars. Cette région est redevenue la première région destinataire de l'IED dans le monde ;
- Les flux d'IED à destination de l'Amérique latine et des Caraïbes ont augmenté de 8 %, à 151 milliards de dollars, portés par la reprise économique de cette région. Il s'agit de la première hausse en six ans, mais les entrées sont restées bien en deçà du pic atteint en 2011 pendant l'envolée du prix des matières premières ;

- Les flux d'IED à destination des pays structurellement faibles et vulnérables sont restés fragiles. L'investissement dans les pays les moins avancés (PMA) a reculé de 17 %, à 26 milliards de dollars. Les flux à destination des pays en développement sans littoral ont augmenté modérément (+3 %) pour atteindre 23 milliards de dollars. Les petits États insulaires en développement ont vu leurs entrées d'IED augmenter de 4 %, à 4,1 milliards de dollars.

Les entrées d'IED dans les pays développés ont fortement chuté (-37 %), à 712 milliards de dollars. Le volume des fusions-acquisitions internationales a diminué de 29 %, sous l'effet d'une baisse du nombre des mégatransactions et des restructurations d'entreprises, qui avaient influencé la structure de l'investissement mondial en 2016.



La forte contraction des entrées s'explique en grande partie par le fait que les investissements étrangers au Royaume-Uni et aux États-Unis sont retombés aux niveaux qui ont précédé le pic de 2016.

Les entrées d'IED dans les économies en transition ont diminué de 27 % pour s'établir à 47 milliards de dollars, soit le deuxième niveau le plus bas depuis 2005. Cette baisse reflète les incertitudes géopolitiques et l'atonie de l'investissement dans les ressources naturelles.

Les projections relatives à l'IED mondial en 2018 font état d'une croissance fragile. Les flux mondiaux devraient augmenter légèrement, d'un taux pouvant aller jusqu'à 10 %, mais rester inférieurs à la moyenne des dix dernières années. En temps normal, l'accélération attendue de la croissance économique, l'augmentation du volume des échanges commerciaux et la hausse du cours des produits de base laisseraient présager une plus forte augmentation de l'IED mondial en 2018. Mais, les risques sont importants et les incertitudes politiques abondent. L'escalade et la multiplication des tensions commerciales pourraient être préjudiciables à l'investissement dans les CVM. De plus, il est probable que les réformes fiscales américaines et l'intensification de la concurrence fiscale influent fortement sur les tendances mondiales en matière d'investissement.

Une baisse des taux de rendement contribue au ralentissement de l'investissement. Le rendement moyen mondial de l'investissement étranger s'établit aujourd'hui à 6,7 %, contre 8,1 % en 2012. Le rendement de l'investissement recule dans

toutes les régions, les baisses les plus marquées étant observées en Afrique ainsi qu'en Amérique latine et aux Caraïbes. L'affaiblissement des rendements des actifs étrangers peut peser sur les perspectives à long terme de l'IED.

L'activité s'est ralentie dans tous les secteurs. La valeur des fusions-acquisitions a fléchi dans le secteur primaire, le secteur manufacturier et le secteur des services dans lequel s'est aussi concentré le recul des annonces de création de capacités en 2017. De plus, au long des cinq années écoulées, les projets de création de capacités manufacturières dans les régions en développement n'ont jamais atteint le niveau qui était le leur dans la période de cinq ans qui a précédé. Cela a de graves répercussions sur le développement industriel.

La forte baisse de l'IED mondial contraste avec l'évolution des autres flux internationaux de capitaux. Les flux de capitaux sont passés de 5,6 % à 6,9 % du PIB, les prêts bancaires et les investissements de portefeuille ayant compensé la chute de l'IED. Les flux de capitaux vers les pays en développement ont augmenté de façon plus modeste, de 4,0 % à 4,8 % du PIB.

L'IED reste la première source extérieure de financement pour les pays en développement. Il représente 39 % du montant total des financements qui entrent dans les pays en développement en tant que groupe, mais moins d'un quart en ce qui concerne les PMA, et il tend à diminuer depuis 2012.

Le taux d'expansion de la production internationale diminue. Les modalités de la production internationale et des échanges transfrontières de facteurs de production évoluent progressivement, passant de formes matérielles à des formes dématérialisées. Les ventes des filiales étrangères continuent de croître, mais les actifs et le nombre d'employés augmentent à un rythme plus lent. Cette situation pourrait avoir des incidences négatives sur les possibilités qu'ont les pays en développement d'attirer des investissements en faveur de leurs capacités productives.



La croissance des CVM a stagné

La croissance des CVM a stagné. La part de la valeur ajoutée étrangère dans le commerce (c'est-à-dire les biens et services importés incorporés dans les exportations d'un pays) a atteint un niveau record en 2010-2012 après vingt ans de hausse ininterrompue. Selon les données de la CNUCED sur les CVM, la valeur ajoutée étrangère a baissé d'un point de pourcentage pour atteindre 30 % du commerce en 2017. La croissance de la participation aux CVM a sensiblement diminué cette

décennie par rapport à la dernière, et ce, dans toutes les régions, développées et en développement. Ce ralentissement est clairement corrélé avec l'évolution de l'IED et confirme l'impact de cette évolution sur le commerce mondial.

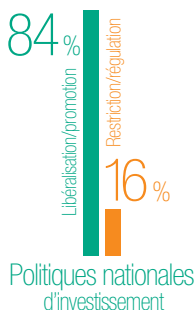
Les 100 premières entreprises multinationales du monde et les 100 premières entreprises multinationales des pays en développement montrent l'exemple en ce qui concerne l'amélioration de l'équilibre entre les sexes dans les conseils d'administration, même si elles ont encore du chemin à parcourir. En moyenne, les femmes occupent 22 % des sièges des conseils d'administration des 100 premières entreprises, ce qui est supérieur à la moyenne des sociétés de l'indice S&P et aux moyennes nationales.

Top 100
montre la voie à suivre



Représentation
équilibrée
des sexes
au sein des équipes
de direction

ÉVOLUTION DES POLITIQUES D'INVESTISSEMENT



De nombreux pays ont continué à prendre des mesures pour attirer l'IED. En 2017, 65 pays et économies ont adopté au moins 126 mesures relatives à l'investissement, dont 84 % étaient favorables aux investisseurs. Ils ont assoupli les conditions d'entrée dans un certain nombre de secteurs, notamment les transports, l'énergie et l'industrie manufacturière. Ils ont également encouragé et facilité l'investissement en simplifiant les procédures administratives, en mettant en place des mesures d'incitation et en créant de nouvelles zones économiques spéciales.

Récemment, un nombre croissant de pays ont adopté une position plus critique à l'égard de l'investissement étranger. Les nouvelles mesures restrictives ou réglementaires adoptées en 2017 relèvent principalement de préoccupations relatives à la sécurité nationale et à la propriété étrangère des terres et des ressources naturelles. Certains pays ont renforcé la surveillance des prises de contrôle par des intérêts étrangers, en particulier s'agissant d'actifs stratégiques et d'entreprises technologiques. Plusieurs pays envisagent de durcir les procédures de sélection des investissements.

+18
en 2017

Nombre total d'All
3 322

Le régime des accords d'investissement est à un tournant. Le nombre de nouveaux accords internationaux d'investissement (All) conclus en 2017 (18) n'a pas été aussi bas depuis 1983. En outre, pour la première fois, le nombre de dénonciations effectives a dépassé le nombre de conclusions. En revanche, les négociations relatives à la conclusion d'accords mégarégionaux se sont poursuivies au même rythme, en particulier en Afrique et en Asie.

Le nombre de nouvelles procédures de règlement des différends entre investisseurs et États reste élevé. En 2017, au moins 65 procédures de règlement des différends entre investisseurs et États ont été engagées, portant le nombre total d'affaires connues à 855. Fin 2017, les investisseurs avaient obtenu gain de cause dans environ 60 % des affaires connues examinées au fond.

La réforme des All est en bonne voie dans toutes les régions. Depuis 2012, plus de 150 pays ont pris des mesures pour élaborer une nouvelle génération d'All axés sur le développement durable. Certains ont, par exemple, revu leurs réseaux d'accords et révisé les accords types conformément au programme de réforme du régime international de l'investissement de la CNUCED.

65 nouveaux
cas de différends
investisseurs-États

Les pays commencent également à moderniser les accords de première génération. Un nombre croissant de pays, par exemple, publient des interprétations ou remplacent leurs anciens accords. Des pays se sont également engagés dans des discussions multilatérales sur la réforme, notamment en ce qui concerne le règlement des différends entre investisseurs et États.

Après avoir amélioré l'approche utilisée pour les nouveaux accords et modernisé les accords existants, la dernière étape du processus de réforme (phase 3) consiste à veiller à la cohérence de ces instruments avec les politiques nationales d'investissement et avec d'autres règles de droit international. Cohérence ne signifie pas forcément uniformité juridique – les incohérences et les divergences peuvent être voulues – mais les différents domaines de la politique publique et le régime juridique devraient opérer en synergie.

L'INVESTISSEMENT ET LES NOUVELLES POLITIQUES INDUSTRIELLES

Les politiques industrielles sont devenues omniprésentes. L'enquête mondiale de la CNUCED sur les politiques industrielles montre qu'au cours des dix dernières années, au moins 101 pays à travers le monde développé et le monde en développement (représentant plus de 90 % du PIB mondial) ont adopté des stratégies formelles de développement industriel et, depuis cinq ans, cette tendance s'accélère.



L'enquête montre que les politiques industrielles modernes sont de plus en plus diversifiées et complexes ; elles abordent de nouveaux thèmes et comprennent une multiplicité d'objectifs qui vont au-delà du développement industriel et de la transformation structurelle classiques, tels l'intégration et la mise à niveau des CVM, le développement de l'économie de la connaissance, le renforcement des secteurs liés aux objectifs de développement durable, et le positionnement concurrentiel pour la nouvelle révolution industrielle.

L'enquête de la CNUCED regroupe les politiques industrielles en trois catégories : les stratégies de renforcement, les stratégies de rattrapage et les stratégies fondées sur la nouvelle révolution industrielle. Quelque 40 % des stratégies de développement industriel s'appuient sur des mesures verticales pour développer tel ou tel secteur. Un peu plus d'un tiers se concentrent sur la compétitivité horizontale, en favorisant les mesures destinées à rattraper la frontière de la productivité. Et un quart misent sur le positionnement pour la nouvelle révolution industrielle.

Environ 90 % des politiques industrielles modernes comportent des mesures en faveur de l'investissement, principalement des mesures d'incitation et d'obligation de résultats, la création de zones économiques spéciales, des mesures de promotion et de facilitation de l'investissement et, de plus en plus, des mécanismes de sélection des investissements. Dans les trois modèles, les trains de mesures relatives à l'investissement utilisent des instruments similaires, mais, selon des degrés de priorité et d'intensité différents.

Les politiques industrielles modernes sont donc l'un des principaux moteurs de l'évolution des politiques d'investissement. En fait, plus de 80 % des mesures relatives à l'investissement enregistrées depuis 2010 visent le système industriel (fabrication, services complémentaires et infrastructures industrielles), et environ la moitié d'entre elles servent clairement un objectif de politique industrielle. La plupart sont intersectorielles ; environ 10 % sont destinées à des secteurs manufacturiers particuliers.

Ensembles de politiques industrielles



Stratégies et mesures

Les mesures d'incitation restent l'outil de politique industrielle le plus communément utilisé. Des progrès considérables ont été accomplis afin de rendre ces mesures plus efficaces pour le développement industriel. Environ deux tiers des régimes d'incitation applicables à l'activité manufacturière ciblent plusieurs secteurs ou des secteurs particuliers, et même les mécanismes horizontaux tendent à se concentrer sur des activités définies, telles que la recherche-développement, ou sur d'autres contributions au développement industriel. Les

obligations de résultats (essentiellement les conditions attachées aux mesures d'incitation) sont aussi largement utilisées pour optimiser les contributions des entreprises multinationales au développement industriel, mais cette fonction pourrait en grande partie être assurée par des mécanismes d'incitation mieux conçus et fondés sur les coûts.

Les zones économiques spéciales sont toujours plus nombreuses et se diversifient. Dans la plupart des pays, la transition des zones franches industrielles à des zones à valeur ajoutée se poursuit, et de nouveaux types de zones continuent de voir le jour. Des stratégies ciblées visant à attirer des industries particulières et à relier des zones en elles ont favorisé le développement industriel et l'intégration dans les CVM de certains pays qui ont adopté des politiques industrielles de renforcement et de rattrapage, bien que les risques de créer des enclaves économiques subsistent. Les zones de haute technologie et les parcs industriels sont aussi en train de devenir des outils essentiels pour les politiques industrielles fondées sur la nouvelle révolution industrielle.

Les politiques industrielles modernes ont donné un coup d'accélérateur aux mesures de facilitation de l'investissement qui, jusqu'à récemment, jouaient un rôle secondaire dans les politiques d'investissement. De nombreux pays en développement ont fait de la facilitation de l'investissement l'une des principales mesures horizontales de leur stratégie de développement industriel. La promotion ciblée de l'investissement (au-delà des mesures d'incitation et des zones économiques spéciales) reste également importante :

deux tiers des organismes de promotion de l'investissement s'appuient sur les politiques industrielles pour définir les secteurs prioritaires sur lesquels ils concentreront leur action, et trois quarts d'entre eux sont dotés de programmes visant à promouvoir la mise à niveau technologique dans l'industrie.

Les procédures de filtrage des investissements sont de plus en plus courantes. Les secteurs manufacturiers sont rarement la cible de restrictions directes à la participation étrangère, sauf dans les industries très sensibles. Toutefois, les restrictions demeurent courantes en ce qui concerne certains secteurs d'infrastructure et de services qui sont nécessaires au développement industriel. La plupart des mesures adoptées au cours de la dernière décennie ont supprimé ou assoupli les restrictions relatives aux prises de participation étrangères, mais les règles d'entrée – ou plutôt les procédures en la matière – ont été durcies dans certains cas par l'adoption de nouvelles procédures ou de nouvelles normes de filtrage.

En résumé, les politiques d'investissement (en particulier les politiques d'IED) sont un instrument clef des politiques industrielles. À chaque modèle de politique industrielle sa panoplie de mesures d'investissement. Les politiques industrielles axées sur le renforcement ou le rattrapage ou fondées sur la nouvelle révolution industrielle mettent en avant telle ou telle mesure relative à l'investissement et mettent l'accent sur tel ou tel secteur, activité économique et des mécanismes différents pour optimiser la contribution de l'investissement au développement des capacités industrielles. La panoplie des mesures relatives à l'investissement évolue donc avec le modèle de politique industrielle et le stade de développement.

Mesures pour l'investissement



Les politiques industrielles modernes, qu'elles soient axées sur le renforcement ou sur le rattrapage ou fondées sur la nouvelle révolution industrielle, tendent à être conçues sur la base d'un certain nombre de critères qui les distinguent des politiques anciennes. Ces critères sont notamment l'ouverture, la durabilité, l'état de préparation à la nouvelle révolution industrielle et l'inclusivité. *Les mesures relatives à l'investissement devraient être choisies selon ces mêmes critères et répondre aux impératifs de cohérence, de flexibilité et d'efficacité.*

Conformément à cette évolution, les pays doivent veiller à ce que leurs mesures relatives à l'investissement soient adaptées aux besoins, y compris en réorientant les mesures d'incitation, en modernisant les zones économiques spéciales, en créant de nouveaux outils de promotion et de facilitation de l'investissement et en élaborant des mécanismes intelligents de sélection des investissements étrangers. La nouvelle révolution industrielle, en particulier, exige un examen stratégique des mesures relatives à l'investissement qui favoriseront le développement industriel.



Pour que les politiques industrielles modernes contribuent aux stratégies de développement durable, les décideurs doivent faire en sorte que ces politiques présentent une plus forte cohérence et une meilleure synergie avec les politiques d'investissement nationales et internationales et avec d'autres politiques publiques, dont les politiques sociales et environnementales. Ils doivent trouver un équilibre entre le rôle des marchés et celui de l'État et éviter l'excès de réglementation. Ils doivent également adopter une démarche collaborative, ouverte à la coopération internationale en faveur des capacités productives, et se garder de l'« égoïsme sacré » et des conséquences qui en découlent.

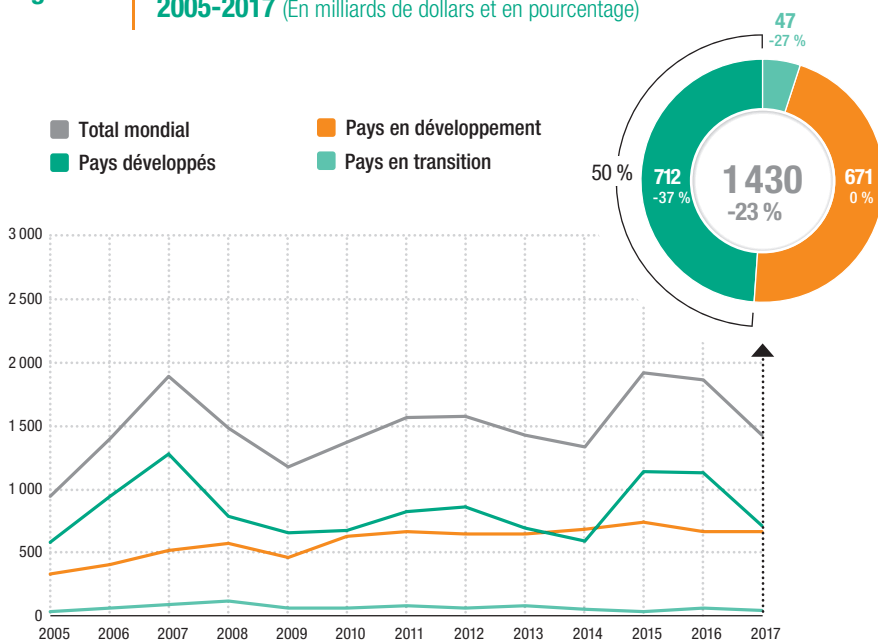
VUE D'ENSEMBLE

TENDANCES ET PERSPECTIVES MONDIALES

Les flux mondiaux d'IED ont fortement chuté en 2017

En 2017, les flux mondiaux d'investissement étranger direct (IED) ont chuté de 23 %, passant à 1 430 milliards de dollars contre 1 870 milliards de dollars en 2016 (fig. 1). Ce repli présente un contraste saisissant avec l'évolution d'autres variables macroéconomiques, comme le PIB et le commerce, qui ont considérablement augmenté en 2017. Il tient en partie

Figure 1. Entrées d'IED, au niveau mondial et par groupe de pays, 2005-2017 (En milliards de dollars et en pourcentage)



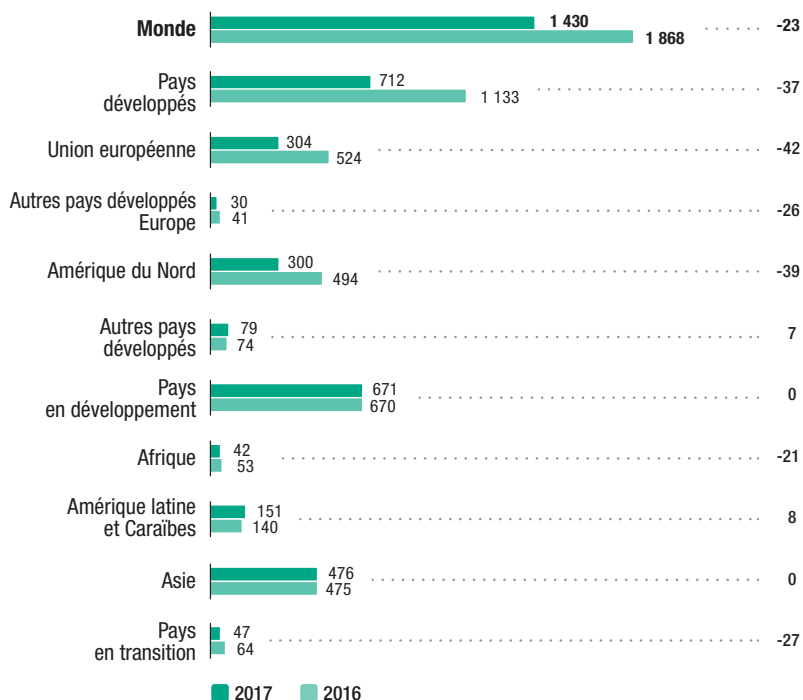
Source : CNUCED, base de données IED/STN (www.unctad.org/fdistatistics).

à une diminution de 22 % de la valeur nette des fusions-acquisitions internationales. Mais même si l'on fait abstraction des grandes transactions ponctuelles et des reconfigurations d'entreprises qui ont gonflé l'IED en 2016, la baisse de 2017 reste importante. La valeur des investissements de création de capacités annoncés – un indicateur des tendances futures – a également diminué de 14 %, pour s'établir à 720 milliards de dollars.

La baisse s'est concentrée dans les pays développés

Les entrées d'IED ont chuté dans les pays développés et les pays en transition, et sont restés stables dans les pays en développement. En conséquence, les pays en développement ont accueilli une part croissante des flux mondiaux d'IED en 2017, absorbant 47 % du total, contre 36 % en 2016.

Figure 2. | Entrées d'IED, par région, 2016-2017 (En milliards de dollars et en pourcentage)



Source : CNUCED, base de données IED/STN (www.unctad.org/fdistatistics).

Les flux vers les pays développés sont tombés de plus d'un tiers, à 712 milliards de dollars (fig. 2), en grande partie à cause de la baisse des entrées qui étaient élevées l'année précédente en raison des fusions-acquisitions internationales et des reconfigurations d'entreprises. La forte réduction de la valeur de ces transactions s'est soldée par une baisse de 40 % des flux à destination des États-Unis, à 275 milliards de dollars, et de 92 % à destination du Royaume-Uni, à 15 milliards de dollars. Les bénéficiaires réinvestis ont augmenté de 26 %, portés par les entreprises multinationales américaines qui ont anticipé l'allègement fiscal sur les profits rapatriés.

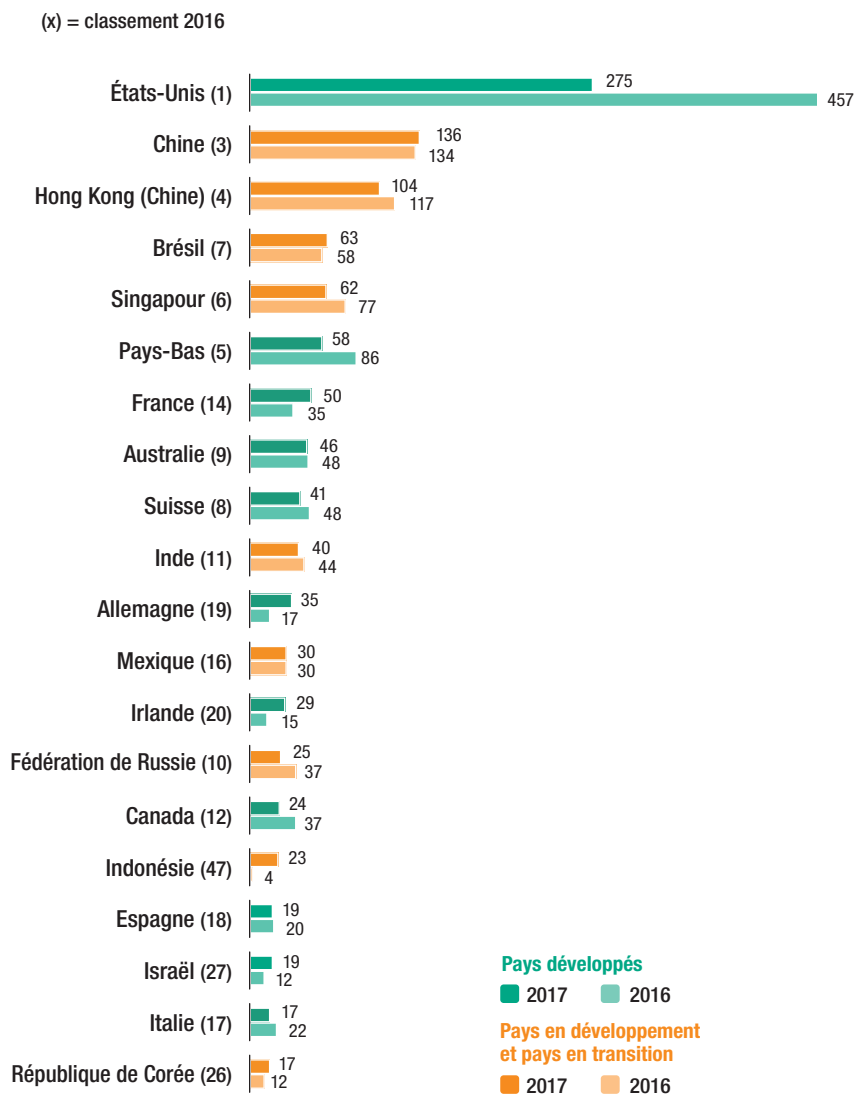
En 2017, les entrées d'IED dans les pays en développement sont restées proches de leur niveau de 2016, soit 671 milliards de dollars, ne montrant aucun signe de reprise après la baisse de 10 % qu'elles avaient enregistrée cette année-là. Les flux d'IED vers l'Afrique ont continué de fléchir, tandis que les flux à destination de l'Asie en développement sont restés stables, et ceux à destination de l'Amérique latine et des Caraïbes ont légèrement augmenté.

Les flux d'IED vers les pays en transition de l'Europe du Sud-Est et de la Communauté d'États indépendants (CEI) ont chuté de 27 % en 2017, pour s'établir à 47 milliards de dollars, soit le deuxième niveau le plus bas depuis 2005.

La moitié des 10 premiers pays d'accueil sont des pays en développement (fig. 3). Les États-Unis sont restés le principal bénéficiaire d'IED, attirant 275 milliards de dollars d'entrées, suivis de la Chine, avec des entrées records de 136 milliards de dollars, malgré un ralentissement initial au premier semestre de 2017. Pour leur part, la France, l'Allemagne et l'Indonésie ont affiché une bonne progression.

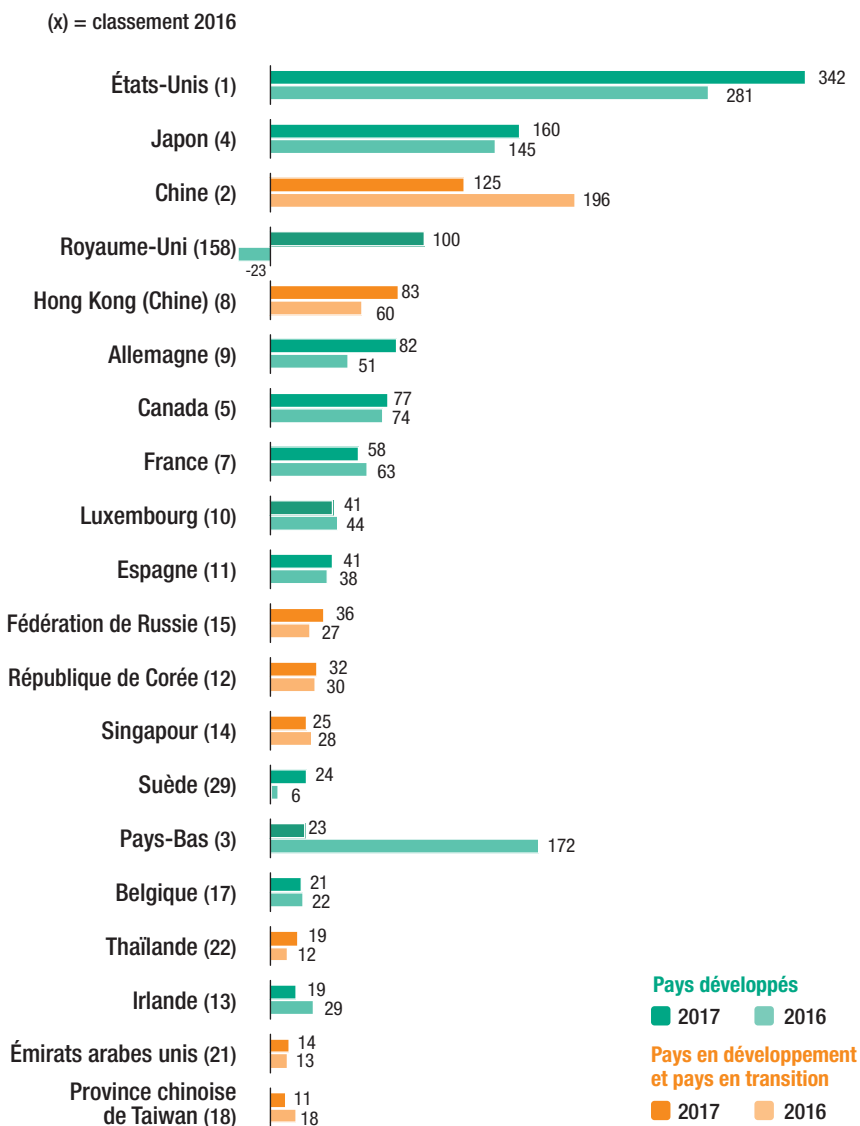
Les principaux pays d'origine sont encore pour la plupart des pays développés (fig. 4). Leurs entreprises multinationales n'ont réduit leurs investissements extérieurs que marginalement. Les flux provenant des pays développés ont diminué de 3 % pour s'établir à 1 000 milliards de dollars en 2017, et la part de ces pays dans les flux mondiaux d'IED est restée inchangée à 71 %. Les flux en provenance des pays en développement ont, quant à eux, reculé de 6 %, à 381 milliards de dollars, principalement parce que les sorties d'IED chinoises ont diminué pour la première fois en quinze ans (de 36 %, à 125 milliards de dollars) à cause des politiques restrictives adoptées en riposte aux importantes sorties de capitaux enregistrées dans la période 2015-2016. Enfin, les flux en provenance des pays en transition ont augmenté de 59 % pour atteindre 40 milliards de dollars.

Figure 3. Entrées d'IED, les 20 premiers pays destinataires, 2016 et 2017
(En milliards de dollars)



Source : CNUCED, base de données IED/STN (www.unctad.org/fdistatistics).

Figure 4. Sorties d'IED, 20 premiers pays investisseurs, 2016 et 2017
(En milliards de dollars)



Source : CNUCED, base de données IED/STN (www.unctad.org/fdistatistics).

La rentabilité des IED diminue dans toutes les régions

La baisse de l'IED est due à plusieurs facteurs. Les activités extérieures qui nécessitent peu d'actifs entraînent une modification de la structure de l'IED (voir *WIR17*). Un autre facteur important est la forte baisse des taux de rendement de l'IED observée au cours des cinq dernières années. En 2017, le taux de rendement mondial a été ramené à 6,7 % (tableau 1). Bien que les taux restent en moyenne plus élevés dans les pays en développement et les pays en transition, la plupart des régions n'ont pas échappé à l'érosion. En Afrique, par exemple, le rendement des investissements est passé de 12,3 % en 2012 à 6,3 % en 2017. Comme la baisse est particulièrement forte dans les régions qui dépendent des IED liés aux produits de base, elle peut s'expliquer en partie par la chute des prix de ces produits pendant la période. Mais le fait qu'elle soit généralisée suggère que des facteurs structurels sont également à l'œuvre, principalement les possibilités d'arbitrage réduites dans les domaines de la fiscalité et du coût de la main-d'œuvre dans les activités internationales.

| Tableau 1. | Taux de rentabilité des IED, 2012-2017 (En pourcentage) | | | | | |
|------------------------------|--|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Région | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 |
| Monde | 8,1 | 7,8 | 7,9 | 6,8 | 7,0 | 6,7 |
| Pays développés | 6,7 | 6,3 | 6,6 | 5,7 | 6,2 | 5,7 |
| Pays en développement | 10,0 | 9,8 | 9,5 | 8,5 | 8,1 | 8,0 |
| Afrique | 12,3 | 12,4 | 10,6 | 7,1 | 5,4 | 6,3 |
| Asie | 10,5 | 10,8 | 10,6 | 9,9 | 9,5 | 9,1 |
| Asie de l'Est et du Sud Est | 11,5 | 11,8 | 11,7 | 11,0 | 10,3 | 10,1 |
| Asie du Sud | 7,2 | 6,7 | 6,1 | 5,5 | 6,4 | 5,7 |
| Asie occidentale | 5,5 | 5,4 | 4,9 | 4,6 | 4,6 | 3,4 |
| Amérique latine et Caraïbes | 7,9 | 6,7 | 6,6 | 5,2 | 5,3 | 5,6 |
| Pays en transition | 14,4 | 13,9 | 14,6 | 10,2 | 11,1 | 11,8 |

Source : CNUCED, d'après la base de données du FMI sur la balance des paiements.

Les investissements de création sont en baisse, et l'activité manufacturière ralentit depuis plusieurs années

L'activité des investisseurs s'est ralentie dans tous les secteurs. La valeur des fusions-acquisitions a fléchi dans tous les secteurs – primaire, manufacturier et services. Les annonces d'investissements de création ont également diminué (-14 %, à 720 milliards de dollars). Bien que la baisse de 2017 se soit concentrée dans les services et que les projets d'investissement aient repris dans certaines branches manufacturières, comme les produits chimiques et l'électronique, à plus long terme, les annonces d'investissements de création dans le secteur manufacturier restent relativement faibles. Pendant la période 2013-2017, les projets d'investissement dans ce secteur en Afrique, en Amérique latine et dans les Caraïbes et dans les pays en développement d'Asie n'ont jamais atteint le niveau qui était le leur dans la période de cinq ans qui a précédé. Cela pourrait avoir de graves répercussions sur le développement industriel soutenu par les IED.

La chute de l'IED compromet la première source de financement des pays en développement

La forte baisse de l'IED observée au niveau mondial contraste avec l'évolution des autres flux internationaux de capitaux. Leur montant total est passé de 5,6 % à 6,9 % du PIB mondial, les prêts bancaires et les investissements de portefeuille (principalement des titres de dette) ayant compensé la chute des investissements. Les flux de capitaux vers les pays en développement ont augmenté de façon plus modeste, de 4,0 % à 4,8 % du PIB, parce qu'ils sont relativement plus dépendants de l'IED.

Les pays en développement peuvent faire appel à différentes sources de financement extérieur, dont l'IED, les investissements de portefeuille, les prêts à long et à court terme (privés et publics), l'aide publique au développement, les envois de fonds et d'autres flux officiels. Pendant la décennie écoulée, l'IED a été la première source de financement extérieur des pays en développement et la plus résistante aux chocs économiques et financiers. Il représente 39 % du montant total des fonds qui entrent dans les pays en développement en tant que groupe, mais moins d'un quart en ce qui concerne les pays les moins avancés (PMA) où il tend à diminuer, ayant reculé de 17 % en 2017, deuxième année consécutive de baisse.

La production internationale et les chaînes de valeur mondiales ralentissent

La production internationale continue de croître, mais plus lentement, et les modalités des transactions et des échanges internationaux de biens, de services et de facteurs de production changent (tableau 2). Les taux de croissance annuels moyens des ventes (1,5 %), de la valeur ajoutée (1,5 %) et de l'emploi (2,5 %) des filiales étrangères des entreprises multinationales au cours des cinq dernières années ont tous été inférieurs à ceux des cinq ans précédant 2010 (9,7 %, 10,7 % et 7,6%, respectivement). Ces chiffres reflètent un affaiblissement de la dynamique de croissance des IED à long terme.

Les ventes des filiales étrangères augmentent deux fois plus vite que les actifs et le nombre d'employés, en ligne avec la tendance de la production internationale nécessitant peu d'actifs décrite dans le *WIR17*. Les taux de croissance annuels moyens des redevances et des droits de licence au cours des cinq dernières années (près de 5 %) par rapport à ceux du commerce de marchandises et de l'IED (moins de 1 %) montrent comment la production internationale est en train de passer des réseaux de production physiques aux chaînes de valeur dématérialisées. Cette situation pourrait avoir des incidences négatives sur les possibilités qu'ont les pays en développement d'attirer des investissements en faveur de leurs capacités productives.

La croissance des chaînes de valeur mondiales (CVM) a également stagné. La valeur ajoutée étrangère dans le commerce – biens et services importés contenus dans les exportations d'un pays et mesure clef de l'importance des CVM – semble avoir atteint son point culminant en 2010-2012 après vingt ans de hausse ininterrompue. Selon les données de la CNUCED sur les CVM, elle a reculé d'un point de pourcentage, à 30 % du commerce en 2017. Par rapport à la décennie précédente, la croissance de la participation aux CVM a beaucoup diminué ces dix dernières années, et ce, dans toutes les régions, développées et en développement (fig. 5). Ce ralentissement est clairement corrélé avec l'évolution de l'IED et confirme l'impact de l'investissement étranger sur le commerce mondial.

Les grandes entreprises multinationales prennent l'initiative de mieux respecter l'équilibre entre les sexes dans leurs conseils d'administration

Les 100 premières entreprises multinationales du monde et les 100 premières entreprises multinationales des pays en développement montrent l'exemple en ce qui concerne l'amélioration de l'équilibre entre les sexes dans les

Tableau 2.

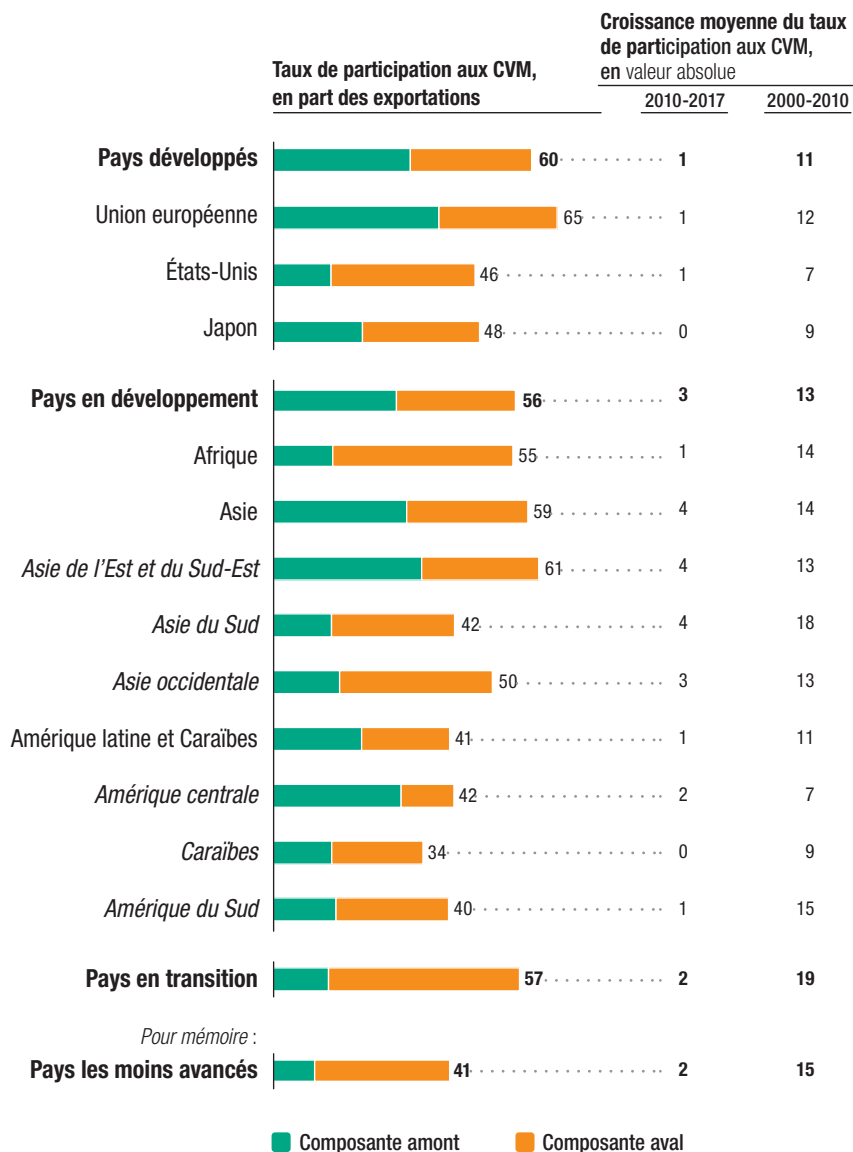
Choix d'indicateurs de l'IED et de la production internationale, 2017 et certaines années

| Indicateur | Valeur aux prix courants (En milliards de dollars) | | | | |
|---|--|--|------------|------------|------------|
| | 1990 | 2005-2007 (Moyenne avant la crise) | 2015 | 2016 | 2017 |
| Entrées d'IED | 205 | 1 415 | 1 921 | 1 868 | 1 430 |
| Sorties d'IED | 244 | 1 452 | 1 622 | 1 473 | 1 430 |
| Stock d'IED intérieur | 2 196 | 14 487 | 25 665 | 27 663 | 31 524 |
| Stock d'IED extérieur | 2 255 | 15 188 | 25 514 | 26 826 | 30 838 |
| Revenu du stock d'IED intérieur | 82 | 1 027 | 1 461 | 1 564 | 1 581 |
| <i>Taux de rendement sur cet IED</i> | <i>5,4</i> | <i>9,2</i> | <i>6,8</i> | <i>7,0</i> | <i>6,7</i> |
| Revenu du stock d'IED extérieur | 128 | 1 101 | 1 394 | 1 387 | 1 553 |
| <i>Taux de rendement sur cet IED</i> | <i>7,8</i> | <i>9,5</i> | <i>6,1</i> | <i>5,8</i> | <i>6,2</i> |
| Fusions-acquisitions internationales | 98 | 729 | 735 | 887 | 694 |
| Ventes des filiales étrangères | 6 755 | 24 217 | 27 559 | 29 057 | 30 823 |
| Valeur ajoutée (produit) des filiales étrangères | 1 264 | 5 264 | 6 457 | 6 950 | 7 317 |
| Montant total des actifs de filiales étrangères | 5 871 | 54 791 | 94 781 | 98 758 | 103 429 |
| Emploi dans les filiales étrangères (en milliers) | 27 034 | 57 392 | 69 683 | 71 157 | 73 209 |
| <i>Pour mémoire</i> | | | | | |
| PIB | 23 433 | 52 383 | 74 407 | 75 463 | 79 841 |
| Formation brute de capital fixe | 5 812 | 12 426 | 18 561 | 18 616 | 19 764 |
| Redevances et droits de licence | 31 | 174 | 299 | 312 | 333 |
| Exportation de biens et de services | 4 414 | 14 957 | 20 953 | 20 555 | 22 558 |

Source : CNUCED.

Figure 5.

Participation aux CVM : taux de participation, par région, 2017, et taux de croissance, 2010-2017 et 2000-2010 (En pourcentage)



Source : CNUCED ; base de données UNCTAD-EORA GVC.

conseils d'administration, même si elles ont encore du chemin à parcourir. À la fin 2017, les femmes occupaient en moyenne 22 % des sièges des conseils d'administration des 100 premières entreprises multinationales, et cinq de ces sociétés étaient dirigées par une femme. La représentation aux conseils d'administration est légèrement supérieure à la moyenne de l'indice S&P 500 et constitue un progrès par rapport aux moyennes nationales de presque tous les pays du monde.

C'est en Europe, où certains pays ont introduit des quotas et des objectifs, que les conseils d'administration des entreprises multinationales sont les plus divers, vient ensuite l'Amérique du Nord, où il n'existe pas de règle relative à la désignation des femmes. En ce qui concerne les pays en développement, la proportion de femmes est comparable à celle de l'Europe et de l'Amérique du Nord dans les conseils d'administration des entreprises sud-africaines. Dans les autres pays en développement et au Japon, les entreprises accusent en la matière un retard considérable par rapport à leurs homologues des pays occidentaux et d'Afrique du Sud.

Perspectives de l'IED : une croissance fragile

Les perspectives restent mitigées ; les projections relatives à l'IED mondial en 2018 font état d'une croissance fragile. Selon les prévisions, les flux mondiaux devraient augmenter légèrement, jusqu'à 10 %, mais rester inférieurs à la moyenne des dix dernières années. En temps normal, l'accélération attendue de la croissance économique, l'augmentation du volume des échanges commerciaux et la hausse du cours des produits de base laisseraient présager une plus forte augmentation de l'IED mondial en 2018. Mais, les risques sont importants tout comme les incertitudes politiques. L'escalade et l'aggravation des tensions commerciales pourraient avoir des répercussions négatives sur l'investissement dans les CVM. En outre, il est probable que les réformes fiscales américaines et l'intensification de la concurrence fiscale influent fortement sur les tendances mondiales de l'investissement. De plus, si l'on en croit les prévisions à plus long terme sur les variables macroéconomiques, des difficultés non négligeables pourraient apparaître, dont la hausse des taux d'intérêt dans les pays développés, avec des conséquences qui pourraient être graves pour les monnaies des marchés émergents et leur stabilité économique.

TENDANCES RÉGIONALES

L'IED en Afrique à son plus bas niveau depuis dix ans

Les flux d'IED vers l'Afrique sont tombés à 42 milliards de dollars en 2017, soit une chute de 21 % par rapport à 2016. La faiblesse des cours du pétrole et les effets néfastes et persistants de la crise des produits de base se sont soldés par une contraction des flux, en particulier dans les grands pays exportateurs de produits de base. Les flux d'IED vers les exportateurs diversifiés, dont l'Éthiopie et le Maroc, ont été relativement plus résistants.

Les flux d'IED vers l'*Afrique du Nord* ont diminué de 4 %, à 13 milliards de dollars. Les investissements en Égypte ont donc diminué, mais le pays est demeuré le premier bénéficiaire en Afrique. Par contre, au Maroc, les entrées d'IED ont augmenté de 23 % pour atteindre 2,7 milliards de dollars, notamment grâce à d'importants investissements dans le secteur automobile. Les flux d'IED vers l'*Afrique centrale* ont chuté de 22 %, à 5,7 milliards de dollars. L'IED à destination de l'*Afrique de l'Ouest* a, pour sa part, fléchi de 11 % pour s'établir à 11,3 milliards de dollars, l'économie du Nigéria restant atone. L'IED au Nigéria est tombé de 21 %, à 3,5 milliards de dollars. L'*Afrique de l'Est*, la région d'Afrique dont la croissance est la plus rapide, a reçu 7,6 milliards de dollars d'IED en 2017, soit 3 % de moins qu'en 2016. L'Éthiopie a absorbé près de la moitié de ce montant, avec 3,6 milliards de dollars (en baisse de 10 %), et elle est aujourd'hui le deuxième bénéficiaire d'IED en Afrique. Au Kenya, l'IED a grimpé à 672 millions de dollars, soit une hausse de 71 %, en raison de la forte demande intérieure et des flux entrants dans le secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC). En *Afrique australe*, l'IED a enregistré une chute de 66 %, à 3,8 milliards de dollars. En Afrique du Sud, les entrées d'IED ont perdu 41 %, à 1,3 milliard de dollars, en raison de la sous-performance du secteur des produits de base et de l'incertitude politique. En revanche, l'IED en Zambie a augmenté, grâce à des investissements plus soutenus dans le secteur du cuivre.

L'amorce d'un redressement des prix des produits de base, ainsi que les progrès de la coopération interrégionale grâce à la signature de l'accord sur la zone de libre-échange panafricaine, pourraient faire augmenter les flux d'IED en 2018, à condition que l'environnement politique mondial demeure favorable.

Les flux d'IED vers l'Asie en développement sont restés stables

En 2017, les flux d'IED vers l'Asie en développement sont restés à leurs niveaux de 2016 (476 milliards de dollars). Des investissements soutenus dans la haute technologie chinoise et des augmentations dans la plupart des pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) ont suffi à compenser les baisses enregistrées par d'autres grands pays bénéficiaires de la région, dont Hong Kong (Chine), Singapour, l'Inde et l'Arabie saoudite (dans cet ordre). La région a retrouvé sa position de premier bénéficiaire d'IED, sa part dans les flux mondiaux d'IED étant passée de 25 % en 2016 à 33 % en 2017.

L'IED à destination de l'*Asie de l'Est* est resté stable à 265 milliards de dollars, avec une baisse des entrées à Hong Kong (Chine) et un niveau d'entrées record en Chine. En *Asie du Sud-Est*, l'IED vers les pays de l'ASEAN a augmenté de 11 %, à 134 milliards de dollars, sous l'effet d'une augmentation des flux vers la plupart des pays membres et d'un fort rebond en Indonésie. Les entrées en *Asie du Sud* se sont contractées de 4 %, à 52 milliards de dollars, avec une baisse des IED en Inde. L'IED en *Asie occidentale* a continué de reculer (26 milliards de dollars), les entrées dans la région se contractant de façon quasi continue depuis 2008.

Les flux d'IED en provenance de l'Asie en développement ont diminué de 9 % pour s'établir à 350 milliards de dollars en 2017, en raison d'une inversion des flux en provenance de Chine pour la première fois depuis 2003. Malgré ce fléchissement, la région est restée une source majeure d'IED dans le monde, représentant encore près d'un quart des sorties mondiales.

En 2018, les entrées d'IED dans la région devraient conserver un niveau similaire. Les flux vers la Chine pourraient continuer de progresser, grâce aux plans visant à faciliter et à attirer les investissements étrangers qui ont été annoncés récemment. Parmi les autres sources potentielles de croissance figurent l'augmentation des IED intrarégionaux, notamment vers les pays à revenu relativement faible de la région, en particulier les pays CLMV (Cambodge, République démocratique populaire lao, Myanmar et Viet Nam). En Asie occidentale, l'évolution des cours du pétrole, les efforts déployés par les pays riches en pétrole pour promouvoir la diversification économique et les incertitudes géopolitiques seront déterminants pour les flux d'IED.

Une augmentation modeste de l'IED en Amérique latine et dans les Caraïbes

En 2017, les flux d'IED vers l'Amérique latine et les Caraïbes ont augmenté de 8 %, à 151 milliards de dollars. Il s'agit de la première hausse en six ans, bien que les entrées soient restées bien en deçà du pic atteint en 2011 pendant l'envolée des prix des matières premières. Les sorties de la région ont regagné 86 %, à 17,3 milliards de dollars, lorsque les entreprises multinationales latino-américaines ont repris leurs investissements internationaux.

L'IED vers l'*Amérique du Sud* a augmenté de 10 % lorsque la récession dans les deux grands pays que sont l'Argentine et le Brésil a pris fin. Les entrées au Brésil ont progressé de 8 %, à 63 milliards de dollars, soutenues par de forts investissements dans le secteur de l'énergie. En Argentine, les flux ont plus que triplé, à 12 milliards de dollars, sous l'effet de la reprise économique et des nouvelles politiques visant à attirer les investissements et à moderniser les infrastructures. Les investissements en Colombie ont progressé de 5 %, à 14,5 milliards de dollars, stimulés par la remontée des cours du pétrole en fin d'année, les investissements d'infrastructure et la hausse de la demande intérieure. En *Amérique centrale*, les entrées d'IED ont légèrement augmenté pour atteindre 42 milliards de dollars. Malgré les incertitudes quant à l'issue de la renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain, les IED à destination du Mexique sont demeurés stables, à 30 milliards de dollars, grâce à des investissements records dans l'industrie automobile. L'IED dans la sous-région des *Caraïbes* est passé à 5 milliards de dollars, tiré par les flux à destination de la République dominicaine, qui ont grimpé de 48 %, à 3,6 milliards de dollars, dopés par la forte augmentation de l'investissements dans les activités commerciales et les flux positifs vers les secteurs des télécommunications et de l'énergie.

Les flux d'investissement à destination de l'Amérique latine et des Caraïbes devraient rester stagnants ou diminuer légèrement, à environ 140 milliards de dollars. La croissance économique dans la région devrait rester timide et pourrait même ralentir à cause, entre autres choses, des incertitudes économiques et politiques associées aux élections qui auront lieu prochainement dans quelques-uns des plus grands pays de la région, et des retombées négatives possibles d'une désorganisation des marchés financiers internationaux.

Les flux à destination des pays en transition ont beaucoup baissé

Les flux d'IED vers les pays en transition de l'Europe du Sud-Est et de la CEI sont tombés de 27 %, à 47 milliards de dollars, soit le deuxième niveau le plus bas depuis 2005. Cette chute s'explique en grande partie par la faiblesse de l'IED vers quatre grands pays bénéficiaires (Fédération de Russie, Kazakhstan, Azerbaïdjan et Ukraine). En revanche, les sorties ont regagné 59 %, à 40 milliards de dollars, grâce à de gros investissements de création et à quelques importantes acquisitions réalisées par des entreprises multinationales basées dans la Fédération de Russie.

L'IED en *Europe du Sud-Est* a repris 20 %, à 5,5 milliards de dollars, après la baisse de 2016. Il a été stimulé par une forte croissance du PIB, l'aide à la création d'emplois dans le secteur privé et une coopération croissante avec l'UE. En Serbie, la plus grande économie de la sous-région, les investissements étrangers ont augmenté de 22 %, à 2,9 milliards de dollars, sous l'effet principalement de réinvestissements dans des filiales étrangères. Les flux à destination de la *CEI* et de la *Géorgie* se sont contractés de 31 %, à 41 milliards de dollars, après un rebond en 2016. L'incertitude politique, liée en partie à des préoccupations d'ordre géopolitique, est restée forte. En conséquence, les entrées d'IED ont diminué, en particulier à destination de la Fédération de Russie (-32 %, à 25,3 milliards de dollars). Les ressources naturelles ont continué d'être le facteur déterminant des apports d'IED dans le pays.

Les perspectives pour 2018 sont modérément positives, en raison d'un affermissement des prix des produits de base et d'une croissance macroéconomique plus élevée. À moyen terme, la solidité et la diversification structurelle des projets de création annoncés pourraient entraîner une hausse de l'IED dans le secteur manufacturier.

L'IED à destination des pays développées diminue d'un tiers

Les flux d'IED vers les économies développées ont chuté de 37 %, à 712 milliards de dollars. La croissance de l'IED en 2015-2016, période où le montant des entrées annuelles dans les pays développées dépassait 1 000 milliards de dollars, s'est brusquement arrêtée. Une forte diminution des flux à destination du Royaume-Uni, après les fusions-acquisitions d'une valeur particulièrement élevée réalisées en 2016, et à destination des États-Unis, où les autorités ont pris des mesures énergiques contre l'inversion fiscale, sont les principaux facteurs à l'origine de cette baisse.

Le volume des IED en provenance des pays développés sont restées similaires aux niveaux observés en 2016. L'augmentation des sorties des États-Unis, due au réinvestissement de bénéfiques, et du Japon, où les entreprises multinationales ont continué d'aller chercher la croissance à l'étranger, ont compensé la baisse globale des sorties européennes.

Les entrées d'IED en France et en Allemagne ont rebondi en 2017, mais les flux globaux à destination de l'Europe ont diminué en raison de la normalisation des entrées au Royaume-Uni. En Amérique du Nord, la réduction des prêts intragroupe et les désinvestissements ont entraîné une baisse des entrées. Dans la région Asie-Pacifique, les investissements étrangers sont restés stables, contrairement à la tendance observée au niveau mondial.

En Europe, les sorties cumulées ont diminué de 21 %, à 418 milliards de dollars. Les investissements étrangers en provenance de l'Allemagne et du Royaume-Uni ont fortement augmenté, et ceux de la France sont restés élevés. Les sorties d'IED des Pays-Bas, qui, en 2016, étaient le premier pays d'origine d'Europe, ont diminué de 149 milliards de dollars pour s'établir à seulement 23 milliards de dollars, principalement à cause de la diminution du nombre des opérations de fusion-acquisition. Les flux provenant de l'Amérique du Nord ont augmenté de 18 %. La perspective d'une réforme fiscale se précisant vers la fin 2017, les entreprises multinationales américaines ont reporté le rapatriement de leurs bénéfiques à l'étranger, augmentant les sommes réinvesties. Dans la région Asie-Pacifique, les sorties en provenance du Japon ont continué d'augmenter pour atteindre 160 milliards de dollars.

L'IED vers les pays développés devrait augmenter modérément en 2018. La valeur accrue des annonces de projets de création de capacités (+25 %, à 318 milliards de dollars) est un signe positif. Toutefois, les tensions actuelles en ce qui concerne les politiques commerciales mondiales créent de l'incertitude. Le rapatriement des bénéfiques des entreprises multinationales américaines, consécutif à la réforme fiscale réduira sans doute les sorties d'IED en provenance des États-Unis, avec des effets de miroir ailleurs dans le monde.

L'IED à destination des pays structurellement faibles reste fragile

Les flux d'IED à destination des *pays les moins avancés* (PMA) en tant que groupe ont reculé de 17 %, à 26 milliards de dollars, soit 4 % des flux à destination de tous les pays en développement. Si l'IED vers les PMA asiatiques a affiché une forte croissance et que les deux tiers des PMA

africains ont attiré davantage d'investissements que l'année précédente, les investissements à destination de l'Angola et du Mozambique se sont fortement contractés.

L'IED à destination des PMA pourrait connaître une reprise, stimulée par l'augmentation attendue de l'IED en Afrique. Toutefois, la valeur des projets de création de capacités annoncés en 2017 – un indicateur clef de l'investissement futur – est tombée à son plus bas niveau en quatre ans. Les investisseurs étrangers, pour la plupart originaires de pays en développement d'Asie, ont réduit leurs plans d'investissement, en particulier dans le secteur des services du Bangladesh, du Cambodge et du Myanmar. Les perspectives de l'IED pour les PMA d'Asie s'en trouvent affaiblies.

Les flux d'IED vers les *32 pays en développement sans littoral* ont augmenté de 3 % en 2017, pour atteindre 23 milliards de dollars. Malgré cette modeste augmentation, le montant total des flux vers ces pays est resté inférieur de près de 40 % au pic de 2011. Tous les sous-groupes de pays en développement sans littoral par région, à l'exception des pays en transition, ont reçu davantage d'IED.

L'IED vers les pays en développement sans littoral pourrait se redresser encore en 2018, mais l'incertitude et la fragilité demeurent. La valeur des projets de création de capacités annoncés, principal indicateur pour les projets futurs, a diminué en 2017. Les flux d'IED vers la plupart des pays en développement sans littoral restent vulnérables aux facteurs externes défavorables, et les possibilités d'investissement sont liées à la situation dans les pays voisins par lesquels transitent les exportations et les importations.

Les flux d'IED vers les petits États insulaires en développement ont augmenté pour la deuxième année consécutive, à 4,1 milliards de dollars, avec une croissance de 9 % dans les petits États insulaires des Caraïbes. L'IED à destination d'autres petits États insulaires en développement a diminué.

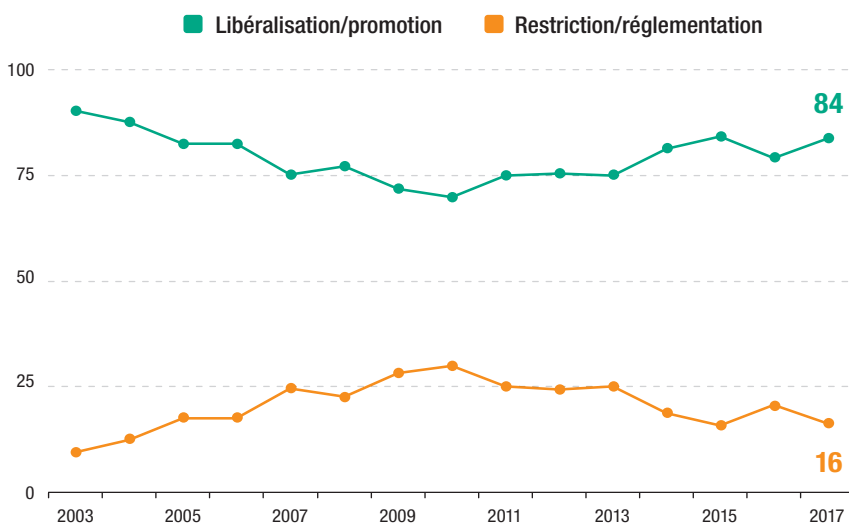
Les flux d'IED vers les petits États insulaires en développement resteront fragiles. La stagnation du volume des projets de création de capacités annoncés en 2016-2017 montre à quel point il reste difficile pour ces pays d'attirer les IED de façon pérenne. Le secteur des services continuera à dominer, mais on observe un ralentissement des flux. Compte tenu de la forte concentration des projets annoncés et des partenariats public-privé dans le développement des infrastructures, seuls quelques petits États insulaires en développement devraient voir augmenter les entrées d'IED à court terme.

ÉVOLUTION DES POLITIQUES D'INVESTISSEMENT

La surveillance des prises de contrôle par des intérêts étrangers s'intensifie

Les nouvelles mesures nationales relatives à l'investissement continuent d'être axées principalement sur la libéralisation et la promotion de l'investissement. Les données de la CNUCED montrent qu'en 2017, 65 pays et économies ont adopté au moins 126 mesures relatives à l'investissement ayant des incidences sur l'investissement étranger, soit un record du point de vue du nombre de pays et du nombre de changements de politique au cours des dix dernières années. Parmi ces mesures, 93 concernent la libéralisation et la promotion de l'investissement, et 18 sont porteuses de restrictions ou de réglementations (les 15 autres sont neutres). Les changements apportés aux politiques d'investissement sont pour 84 % liés à la libéralisation et à la promotion (fig. 6).

Figure 6. Évolution des politiques nationales en matière d'investissement, 2003-2017 (En pourcentage)



Source : CNUCED.

Les restrictions à l'entrée des investissements étrangers ont été assouplies dans un certain nombre de secteurs, dont les transports, l'énergie et l'industrie manufacturière, principalement dans les pays émergents d'Asie. De nombreux pays ont encouragé l'investissement en simplifiant les procédures administratives, en mettant en place des mesures d'incitation et en créant de nouvelles zones économiques spéciales. Les nouvelles mesures restrictives ou réglementaires ont été motivées surtout par la sécurité nationale et par des préoccupations liées au passage en mains étrangères de terres et de ressources naturelles.

Malgré la place importante faite aux mesures libéralisation ou de promotion en 2017, la part des mesures restrictives et réglementaires a considérablement augmenté ces derniers mois, puisque d'octobre 2017 à avril 2018, elles ont représenté environ 30 % des nouvelles mesures. Certains pays adoptent une position plus critique à l'égard des prises de contrôle par des intérêts étrangers, en particulier lorsque la sécurité nationale est en jeu ou lorsqu'il s'agit de la vente d'actifs stratégiques et d'entreprises technologiques nationales. De plus, des projets visant à durcir les mécanismes de sélection des investissements étrangers sont à l'étude dans plusieurs pays.

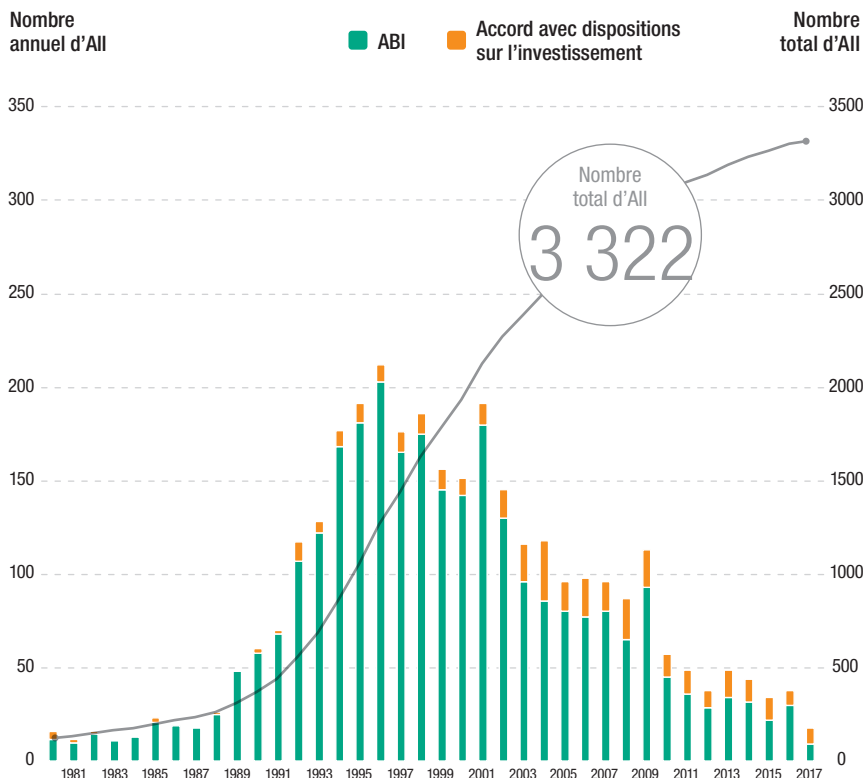
Le régime des accords d'investissement est à un tournant

Le nombre de nouveaux accords internationaux d'investissement conclus en 2017 n'a pas été aussi bas depuis 1983. Les pays ont conclu 18 nouveaux All – 9 accords bilatéraux d'investissement (ABI) et 9 accords comportant des dispositions relatives à l'investissement. Le pays le plus actif a été la Turquie, avec 4 accords, suivie de Hong Kong (Chine) – 2 accords. Entre janvier et mars 2018, trois autres All ont été signés.

En outre, pour la première fois, il y a eu davantage de dénonciations effectives (22) que de conclusions (18). Ce sont l'Inde et l'Équateur qui ont dénoncé le plus d'accords. Le régime des All compte donc aujourd'hui 3 322 accords (2 946 ABI et 376 accords comportant des dispositions relatives à l'investissement), dont 2 638 étaient en vigueur à la fin de l'année (fig. 7).

Les négociations d'accords mégarégionaux se sont poursuivies, en particulier en Afrique et en Asie. L'UE a continué de négocier plusieurs accords de libre-échange, dont un avec le Japon. La renégociation de l'ALENA, y compris le chapitre sur l'investissement, a commencé. De plus, un certain nombre de groupes de pays sont en train de mettre au point des principes directeurs non contraignants sur l'élaboration des politiques d'investissement.

Figure 7. | Évolution du nombre d'All conclus, 1980-2017

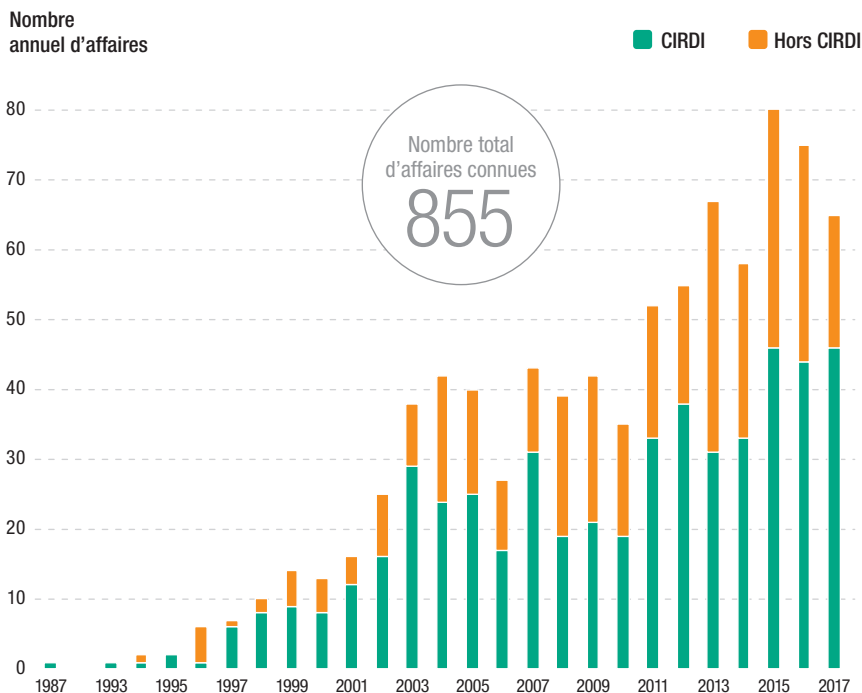


Source : CNUCED, navigateur sur les All.

Le nombre de nouvelles procédures de règlement des différends entre investisseurs et États engagées au titre d'un All reste élevé

En 2017, au moins 65 procédures de règlement des différends entre investisseurs et États au titre d'un All ont été engagées, ce qui porte le nombre total de cas connus à 855 (fig. 8). À ce jour, 113 pays ont été défendeurs dans une ou plusieurs procédures connues de ce type. En 2017, les tribunaux d'arbitrage ont rendu au moins 62 décisions de fond dans des différends entre investisseurs et États. Les investisseurs ont obtenu gain de cause dans environ 60 % des affaires connues ayant fait l'objet d'une décision sur le fond.

Figure 8. | Évolution du nombre d'affaires connues de règlement de différends entre investisseurs et États, 1987-2017



Source : CNUCED, navigateur sur le règlement de différends entre investisseurs et États.

La réforme des AII est en bonne voie dans toutes les régions

Depuis 2012, plus de 150 pays ont pris des mesures pour créer une nouvelle génération d'AII axés sur le développement durable (phase 1 de la réforme des AII). Ils ont, par exemple, examiné leurs réseaux d'accords et révisé leurs accords types conformément au programme de réforme du régime international de l'investissement de la CNUCED. À la différence des accords conclus au tournant du millénaire, tous les instruments conclus en 2017 contiennent au moins six « éléments de réforme », et certaines dispositions qui étaient considérées comme innovantes dans les AII conclus avant 2010 figurent désormais régulièrement dans les textes (tableau 3). Parmi les points saillants des accords modernes, on peut citer l'accent mis sur le développement durable, le maintien d'une marge d'action réglementaire et l'amélioration (ou l'omission) du règlement des différends entre investisseurs et États.

Tableau 3. Dispositions réformatrices dans les AII conclus en 2000 et en 2017

| 2000 | 2017 | | | | | | | | | | |
|--|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 |
| ABI Autriche-Bangladesh | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| ABI Bélarus-Singapour | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| ABI Brunei Darussalam-Chine | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| ABI Chili-République dominicaine | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| ABI Cuba-Paraguay | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| ABI Éthiopie-Turquie | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| ABI Grèce-Mexique | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| ABI Inde-République démocratique populaire lao | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| ABI Italie-Libye | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| ABI Arabie saoudite-Malaisie | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| ABI Mongolie-Philippines | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| ABI Nigéria-Suisse | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| ABI Afrique du Sud-Rwanda | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

| Certains aspects des AII | Oui | Non | Sans objet |
|---|-------------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| ALE Argentine-Chili | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Accord d'investissement ASEAN-Hong Kong (Chine) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| ABI Burundi-Turquie | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Accord d'investissement Chine-Hong Kong (Chine) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| ABI Colombie-Émirats arabes unis | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Protocole de facilitation de l'investissement intra-MERCOSUR | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| ABI Israël-Japon | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| ABI Arabie saoudite-Jordanie | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| ABI Mozambique-Turquie | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Accord du Pacifique pour le renforcement des liens économiques (PACER-plus) | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| ABI Émirats arabes unis-Rwanda | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| ABI Turquie-Ukraine | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| ABI Ouzbékistan-Turquie | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

La portée et l'ampleur des engagements prévus dans chaque disposition varient d'un AII à l'autre.

- Références à la protection de la santé, de la sécurité, du droit du travail, de l'environnement ou du développement durable dans le préambule de l'accord.
- Définition détaillée de l'investissement (par exemple caractéristiques de l'investissement, exclusion de l'investissement de portefeuille, obligations en matière de dette souveraine ou créances liquides au titre de contrats commerciaux).
- Délimitation du traitement juste et équitable (avec des références au droit international coutumier) assimilée à la norme minimale de traitement des étrangers prévue par le droit international coutumier ou précisée par une liste des obligations des États.
- Explication de ce qu'est ou n'est pas une expropriation directe.
- Exceptions détaillées aux dispositions relatives au libre transfert des fonds, en cas de difficultés de balance des paiements et/ou d'application des lois nationales.
- Omission de la clause générale.
- Exceptions générales, par exemple pour la protection de la vie ou de la santé humaine, animale ou végétale ; ou la conservation des ressources naturelles épuisables.
- Reconnaissance explicite du fait que les parties ne devraient pas assouplir les normes relatives à la santé, la sécurité ou l'environnement pour attirer les investisseurs.
- Promotion des normes relatives à la responsabilité sociale des entreprises par l'inclusion dans l'AII d'une disposition séparée ou par une mention dans le préambule de l'accord.
- Limitation de l'accès au mécanisme de règlement des différends entre investisseurs et États (par exemple en limitant les dispositions de l'AII qui relèvent de ce mécanisme, en excluant des domaines d'action du mécanisme, en limitant le délai de dépôt de plainte, en omettant le mécanisme).
- Dispositions expressees en faveur de la promotion ou de la facilitation de l'investissement.

Source : CNUCED.

Les pays sont également en train de moderniser leurs accords d'ancienne génération (phase 2 de la réforme des All). C'est ainsi qu'un nombre restreint mais croissant de pays publient des interprétations ou remplacent leurs anciens accords. Des pays se sont également engagés dans des discussions multilatérales sur la réforme, notamment en ce qui concerne le règlement des différends entre investisseurs et États. Les accords de première génération, qui sont aujourd'hui plus de 3 000, (environ 90 % du régime des All) offrent de nouvelles possibilités de réforme.

Après la réforme des accords de première génération, la conclusion d'accords de deuxième génération, il reste encore une étape à franchir

Après avoir amélioré l'approche utilisée pour les nouveaux accords et modernisé les accords existants, la dernière étape du processus de réforme (phase 3) consiste à veiller à la cohérence de ces instruments avec les politiques nationales d'investissement et avec d'autres règles de droit international.

Étant donné que le régime juridique relatif à l'investissement de nombreux pays couvre les mêmes questions d'établissement, de traitement et de protection que les All, il se peut qu'une réforme de ces accords rende nécessaire une réforme correspondante des lois nationales. Le cadre de politique nationale peut également inspirer une réforme des All (par exemple en ce qui concerne la facilitation de l'investissement, les obligations des investisseurs et le règlement des différends). Les pays peuvent améliorer le fonctionnement synergique de ces deux composantes en renforçant la coopération entre décideurs nationaux et décideurs internationaux en matière d'investissement et en clarifiant l'interaction entre les deux régimes (en établissant la primauté d'un régime sur l'autre, par exemple).

Il est également possible de faire davantage pour améliorer la cohérence entre les All et d'autres règles de droit et de politique internationales. Des réformes spécifiques peuvent atténuer les risques liés à la limitation de la marge d'action réglementaire et au règlement des différends, et réduire la complexité administrative (pour les États comme pour les investisseurs). Par exemple, les négociateurs d'All peuvent exclure certains domaines de politique publique, recourir au système des références et fournir des orientations pour l'interprétation des dispositions des accords par les tribunaux.

Cohérence ne signifie pas forcément uniformité juridique – les incohérences et les divergences peuvent être voulues. Pour agir sur la relation, il faut donc avoir une solide compréhension des différences structurelles et contextuelles entre les différents régimes. Faute de cadre multilatéral pour l'investissement, une réforme globale du régime aurait à gagner d'un soutien renforcé. En tant qu'organisme du système des Nations Unies chargé de la question de l'investissement international, la CNUCED, dans le cadre de ses trois grands domaines d'action – recherche et analyse, assistance technique, et formation de consensus intergouvernemental –, peut jouer un rôle clef. La Conférence de haut niveau de la CNUCED sur les AI, qui se tiendra pendant le Forum mondial de l'investissement, en octobre 2018, marquera une étape importante à cet égard.

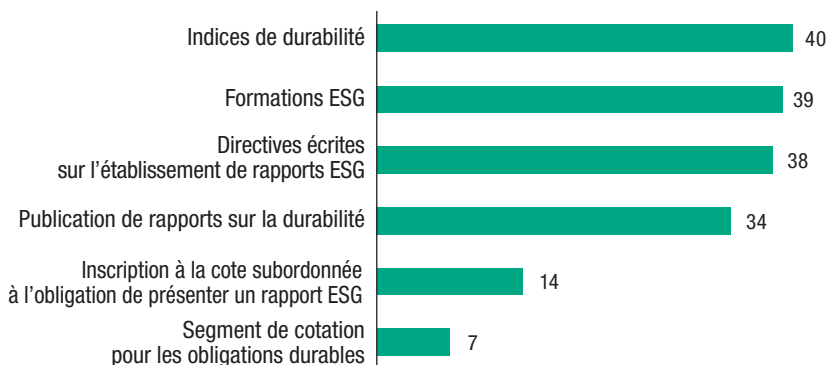
Les marchés financiers encouragent de plus en plus l'investissement dans le développement durable

Les politiques et les instruments des marchés de capitaux conçus pour promouvoir l'investissement dans les entreprises durables et contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable occupent une place de plus en plus grande dans le monde de l'investissement. Les marchés de capitaux jouent un rôle essentiel dans la chaîne des investissements qui, au bout du compte, financent les entreprises multinationales et leurs activités internationales. Les innovations financières liées au développement durable continuent de susciter l'intérêt des investisseurs de portefeuille, et le bilan positif des produits axés sur le développement durable conforte les gestionnaires d'actifs dans leur opinion que l'environnement, les questions sociales et la gouvernance (ESG) sont importantes pour le rendement des placements à long terme. Alors que cette évolution se confirme et se développe, son influence sur la relation entre les entreprises multinationales cotées et leurs actionnaires et, par conséquent, sur les politiques et les pratiques opérationnelles de ces entreprises en matière de développement durable peut se renforcer.

Un examen des instruments boursiers au regard des critères ESG montre que 54 bourses à travers le monde se sont dotées d'au moins un mécanisme visant à promouvoir les pratiques ESG dans les entreprises (fig. 9). Une quarantaine de bourses proposent des indices de durabilité et 39, des formations ESG. Au premier trimestre de 2018, 38 bourses disposaient de directives facultatives sur la présentation de rapports ESG (contre 32 à la fin du premier trimestre de 2017) et dans 14 bourses, ces rapports

étaient obligatoires (contre 12 l'an dernier). L'Initiative des bourses pour un investissement (SSE) réunit aujourd'hui 72 bourses (contre 63 à la fin du premier trimestre 2017) ; ensemble, ces bourses représentent plus de 45 000 sociétés et totalisent une capitalisation boursière de plus de 80 000 milliards de dollars.

Figure 9. **Aperçu des mécanismes de durabilité mis en place par les bourses de valeur** (Nombre de bourses)



Source : CNUCED, initiative SSE.

L'INVESTISSEMENT ET LES NOUVELLES POLITIQUES INDUSTRIELLES

Les politiques industrielles deviennent omniprésentes

L'enquête mondiale de la CNUCED sur les politiques industrielles montre qu'au cours des dix dernières années, au moins 101 pays développés et en développement, qui représentent plus de 90 % du PIB mondial, ont adopté des stratégies formelles de développement industriel. Ce phénomène s'est accéléré durant les cinq dernières années.

Les politiques industrielles modernes sont de plus en plus diversifiées et complexes ; elles abordent de nouveaux thèmes et incluent une multiplicité d'objectifs qui vont au-delà du développement industriel et de la transformation structurelle classiques, tels l'intégration et la mise à niveau des CVM, le développement de l'économie de la connaissance, le renforcement des secteurs liés aux objectifs de développement durable, et le positionnement concurrentiel pour la nouvelle révolution industrielle (NRI).

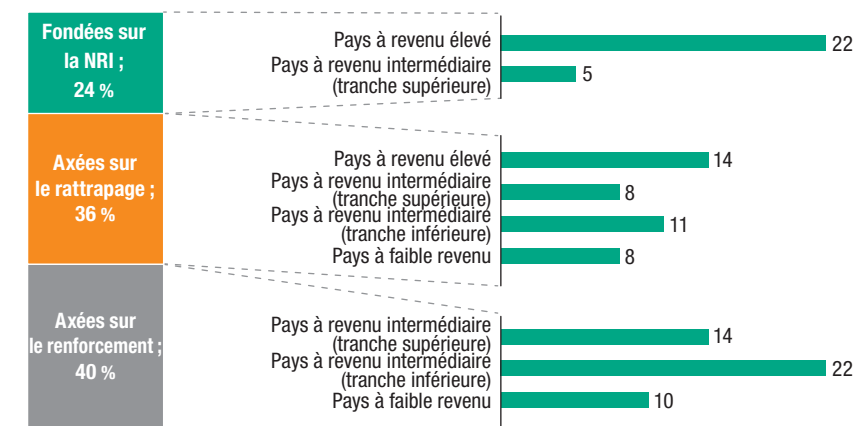
Les mesures relatives à l'investissement (et, en particulier, les mesures relatives à l'IED dans les pays en développement) ont toujours été un instrument clef des politiques industrielles. À chaque modèle de politique industrielle sa panoplie de mesures d'investissement. Les nouveaux thèmes traités dans les politiques industrielles modernes doivent se retrouver dans les mesures relatives à l'investissement. La NRI, en particulier, exige un examen stratégique des politiques d'investissement qui favoriseront le développement industriel.

Les trains de mesures industrielles modernes sont de plus en plus complexes

Aujourd'hui, la politique industrielle est plutôt considérée comme un ensemble de stratégies et de mesures interactives qui visent : i) à mettre en place des systèmes industriels (infrastructure, systèmes financiers) et des capacités productives (actifs, technologie et compétences, notamment) utiles ; et ii) à favoriser le développement du marché intérieur et des marchés d'exportation. Pour réaliser ces objectifs, des initiatives, assorties d'un volet investissement, doivent être prises au niveau de l'entreprise, au niveau du secteur et au niveau intersectoriel.

L'enquête de la CNUCED montre que 40 % environ des stratégies de développement industriel récentes s'appuient sur des mesures verticales afin de développer tel ou tel secteur particulier (fig. 10). Un peu plus d'un tiers des stratégies se concentrent sur la compétitivité horizontale, en favorisant les mesures destinées à rattraper la frontière de la productivité. Et un quart des stratégies misent sur le positionnement pour la NRI.

Figure 10. Modèles de politique industrielle récents
Part de l'échantillon (en pourcentage), et nombre de stratégies par groupe de pays



Source : CNUCED.

Les stratégies de renforcement, les stratégies de rattrapage ou les stratégies fondées sur la NRI sont toutes des versions de politique industrielle moderne, adaptées à des stades successifs de développement. Il ne s'agit pas de modèles distincts ; toutes les politiques de renforcement contiennent des mesures horizontales axées sur la compétitivité, les modèles de rattrapage encouragent l'innovation et l'adoption de nouvelles technologies, et les modèles fondés sur la NRI utilisent des mécanismes de renforcement pour développer de nouveaux secteurs d'activité.

Environ 90 % des politiques industrielles comportent des mesures en faveur de l'investissement, principalement des mesures d'incitation fiscale et la création de zones économiques spéciales, des mesures relatives à l'obligation de résultats, des mesures de promotion et de facilitation de l'investissement et, de plus en plus, des mécanismes de filtrage des investissements (tableau 4).

Tableau 4.

Mesures d'investissement utilisées dans les stratégies de développement industriel, par type (En pourcentage de l'échantillon)

| Modèle de politique industrielle | Mesures d'incitation | Zones spéciales/incubateurs | Facilitation de l'investissement | Entrée et établissement | | Obligations de résultats |
|----------------------------------|----------------------|-----------------------------|----------------------------------|-------------------------|-------------|--------------------------|
| | | | | Libéralisation | Restriction | |
| Renforcement | 87 | 85 | 85 | 20 | 7 | 30 |
| Rattrapage | 93 | 76 | 88 | 17 | 2 | 5 |
| NRI | 100 | 74 | 48 | 4 | 0 | 4 |

Source : CNUCED.

Dans les trois modèles, les trains de mesures relatives à l'investissement utilisent des instruments similaires, mais selon des degrés de priorité et d'intensité différents.

La politique industrielle est l'un des principaux moteurs de la mise en pratique des mesures relatives à l'investissement

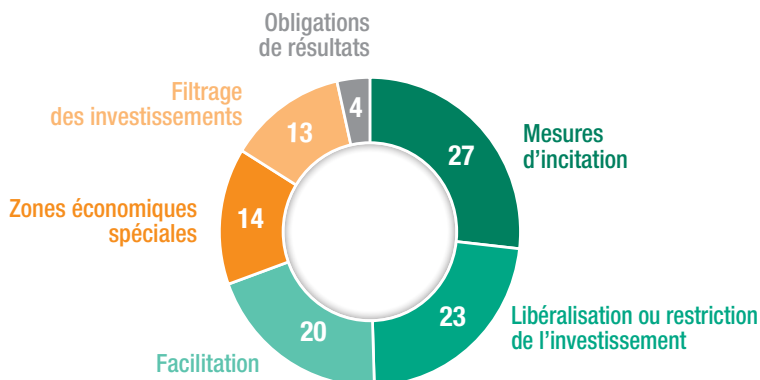
Plus de 80 % des mesures relatives à l'investissement enregistrées depuis 2010 visent le système industriel (fabrication, services complémentaires et infrastructures industrielles), et la moitié d'entre elles environ servent clairement un objectif de politique industrielle. La plupart sont intersectorielles ; environ 10 % sont destinées à des secteurs manufacturiers particuliers. Conformément aux modèles de politique industrielle, les mesures les plus fréquentes sont les mesures d'incitation et d'obligation de résultats, les zones économiques spéciales, la facilitation de l'investissement et le ciblage des investisseurs, ainsi que les procédures de sélection des investissements.

Les *mesures d'incitation* restent l'outil de politique industrielle le plus couramment utilisé (fig. 11). Des progrès considérables ont été accomplis afin de rendre ces mesures plus efficaces pour le développement industriel. Environ deux tiers des régimes d'incitation applicables à l'activité manufacturière ciblent plusieurs secteurs ou des secteurs particuliers, et même les mécanismes horizontaux tendent à se concentrer sur des activités définies, telles que la recherche-développement, ou sur d'autres contributions au développement industriel. Les *obligations de résultats* (essentiellement les conditions attachées aux mesures d'incitation) sont aussi largement utilisées pour optimiser les contributions des entreprises

Figure 11.

Mesures relatives à l'investissement aux fins des politiques industrielles, par type, 2010-2017

(En pourcentage du total, n = 387)



Source : CNUCED.

multinationales au développement industriel, mais cette fonction pourrait en grande partie être assurée par des mécanismes d'incitation mieux conçus et fondés sur les coûts.

Les zones économiques spéciales sont toujours plus nombreuses et se diversifient. Dans la plupart des pays, la transition des zones franches industrielles à des zones à valeur ajoutée se poursuit, et de nouveaux types de zones continuent de voir le jour. Des stratégies ciblées visant à attirer des industries particulières et à relier des zones entre elles ont favorisé le développement industriel et l'intégration dans les CVM de certains pays qui ont adopté des politiques industrielles de renforcement et de rattrapage, bien que les risques de créer des enclaves économiques subsistent. Les zones de haute technologie ou les parcs industriels sont également en train de devenir des outils essentiels pour les politiques industrielles fondées sur la NRI.

Les politiques industrielles modernes ont donné un coup d'accélérateur aux *mesures de facilitation de l'investissement* qui, jusqu'à récemment, jouaient un rôle secondaire dans les politiques d'investissement. De nombreux pays en développement, en particulier, ont fait de la facilitation de l'investissement l'une des principales mesures horizontales de leur stratégie de développement industriel. La promotion ciblée de l'investissement (au-delà des mesures d'incitation et des zones économiques spéciales)

reste également importante : deux tiers des organismes de promotion de l'investissement s'appuient sur les politiques industrielles pour définir les secteurs prioritaires sur lesquels ils concentreront leur action, et trois quarts d'entre eux sont dotés de programmes visant à promouvoir la mise à niveau technologique dans l'industrie.

Les secteurs manufacturiers sont rarement la cible de restrictions directes à la participation étrangère. Toutefois, les restrictions demeurent courantes pour certains secteurs d'infrastructure ou de services qui sont nécessaires au développement industriel. La plupart des mesures adoptées au cours de la dernière décennie ont supprimé ou assoupli les restrictions relatives aux prises de participation étrangères, mais les règles d'entrée – ou plutôt, les procédures en la matière – ont tout de même été durcies dans certains cas par l'adoption de nouvelles procédures ou de nouvelles normes de sélection, y compris dans les pays développés, après la mise en place de modèles de politique industrielle fondée sur la NRI.

Les *All* peuvent à la fois être un soutien et une entrave pour la politique industrielle. Ils peuvent favoriser l'investissement en le protégeant et en libéralisant ses règles, mais ils peuvent aussi limiter la marge d'action en excluant certaines restrictions ou obligations de résultats. Il existe un certain nombre de mécanismes de flexibilité pour atténuer l'effet limitatif des *All*.

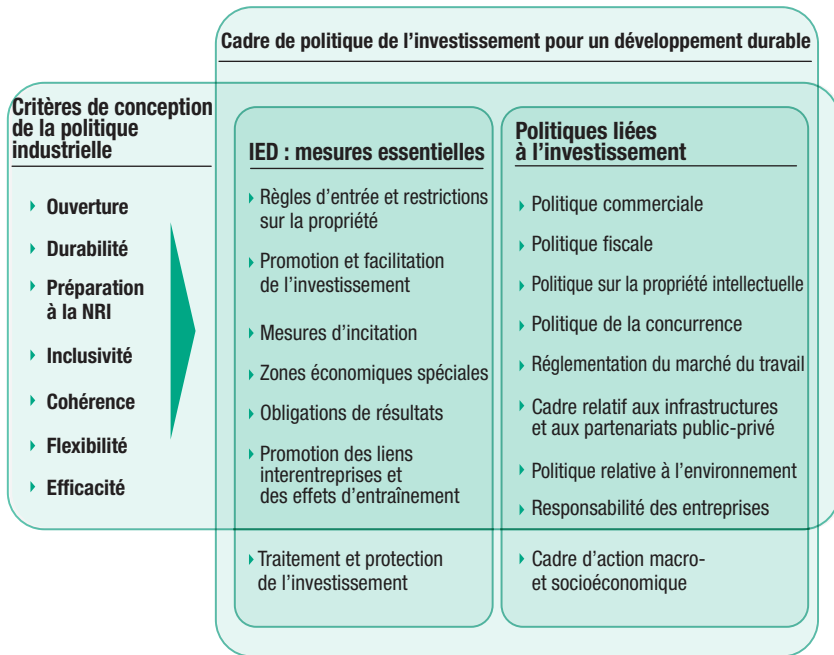
Les politiques d'investissement doivent évoluer avec les politiques industrielles

Alors que les politiques industrielles sont en train de se multiplier et de devenir l'élément dominant des stratégies de développement, les décideurs font face à un défi majeur : les nouvelles politiques industrielles doivent faire une utilisation plus efficace des mesures relatives à l'investissement, et la modernisation des politiques d'investissement doit être en phase avec les nouvelles stratégies de développement industriel.

Les politiques industrielles modernes, qu'elles soient axées sur le renforcement ou sur le rattrapage ou fondées sur la NRI, tendent à être conçues sur la base d'un certain nombre de critères, dont l'ouverture, la durabilité, l'état de préparation à la NRI et l'inclusivité. Les mesures relatives à l'investissement devraient être choisies selon ces mêmes critères et répondre aux impératifs de cohérence, de flexibilité et d'efficacité (fig. 12).

La pratique montre comment les politiques industrielles axées sur le renforcement, sur le rattrapage ou fondées sur la NRI mettent en avant telle

Figure 12. Le Cadre de politique de l'investissement pour un développement durable de la CNUCED et l'interaction entre politiques industrielles et politiques d'investissement



Source : CNUCED.

ou telle mesure relative à l'investissement et mettent l'accent sur tel ou tel secteur, activité économique et mécanisme pour optimiser la contribution de l'investissement au développement des capacités industrielles. La panoplie des mesures relatives à l'investissement évolue avec le modèle de politique industrielle et le stade de développement.

Les pays doivent veiller à ce que leurs mesures relatives à l'investissement soient adaptées aux besoins, y compris en réorientant les mesures d'incitation, en modernisant les zones économiques spéciales, en créant de nouveaux outils de promotion et de facilitation de l'investissement et en élaborant des mécanismes intelligents de sélection et de suivi des investissements étrangers. La NRI, en particulier, exige un examen stratégique des mesures relatives à l'investissement qui favoriseront le développement industriel.

Pour que les politiques industrielles modernes contribuent aux stratégies de développement durable, les décideurs doivent faire en sorte qu'elles présentent une plus forte cohérence avec les politiques d'investissement nationales et internationales et avec d'autres politiques publiques, dont les politiques sociales et environnementales. Ils doivent adopter une approche « pangouvernementale » pour que des synergies s'opèrent. Ils doivent également trouver un équilibre entre le rôle des marchés et celui de l'État et éviter l'excès de réglementation. Enfin, ils doivent adopter une démarche collaborative, ouverte à la coopération internationale en faveur des capacités productives, et se garder de l'« égoïsme sacré » et des conséquences qui en découlent.

PRÉCÉDENTES LIVRAISONS DU *WORLD INVESTMENT REPORT*

- WIR 2017: Investment and the Digital Economy
- WIR 2016: Investor Nationality: Policy Challenges
- WIR 2015: Reforming International Investment Governance
- WIR 2014: Investing in the SDGs: An Action Plan
- WIR 2013: Global Value Chains: Investment and Trade for Development
- WIR 2012: Towards a New Generation of Investment Policies
- WIR 2011: Non-Equity Modes of International Production and Development
- WIR 2010: Investing in a Low-carbon Economy
- WIR 2009: Transnational Corporations, Agricultural Production and Development
- WIR 2008: Transnational Corporations and the Infrastructure Challenge
- WIR 2007: Transnational Corporations, Extractive Industries and Development
- WIR 2006: FDI from Developing and Transition Economies:
Implications for Development
- WIR 2005: Transnational Corporations and the Internationalization of R&D
- WIR 2004: The Shift Towards Services
- WIR 2003: FDI Policies for Development: National and International Perspectives
- WIR 2002: Transnational Corporations and Export Competitiveness
- WIR 2001: Promoting Linkages
- WIR 2000: Cross-border Mergers and Acquisitions and Development
- WIR 1999: Foreign Direct Investment and the Challenge of Development
- WIR 1998: Trends and Determinants
- WIR 1997: Transnational Corporations, Market Structure and Competition Policy
- WIR 1996: Investment, Trade and International Policy Arrangements
- WIR 1995: Transnational Corporations and Competitiveness
- WIR 1994: Transnational Corporations, Employment and the Workplace
- WIR 1993: Transnational Corporations and Integrated International Production
- WIR 1992: Transnational Corporations as Engines of Growth
- WIR 1991: The Triad in Foreign Direct Investment

QUELQUES PROGRAMMES DE LA CNUCED SUR L'INVESTISSEMENT ET L'ENTREPRISE

World Investment Report
worldinvestmentreport.org

World Investment Forum
unctad-worldinvestmentforum.org

**UNCTAD Investment Policy Framework
for Sustainable Development**
investmentpolicyhub.unctad.org/ipfsd

UNCTAD Entrepreneurship Policy Framework
unctad.org/en/PublicationsLibrary/diaeed2012d1_en.pdf

Sustainable Stock Exchanges Initiative
sseinitiative.org

Business Facilitation
businessfacilitation.org

Business Schools for Impact
business-schools-for-impact.org

Investment Policy Hub
investmentpolicyhub.unctad.org

FDI Statistics
unctad.org/fdistatistics

Investment Trends and Policies Monitors
unctad.org/diae

International Investment Agreements
unctad.org/ia

Investment Policy Reviews
unctad.org/ipr

ISAR Corporate Transparency Accounting
unctad.org/isar

Transnational Corporations Journal
unctad.org/tnc



worldinvestmentreport.org

COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS

Les publications destinées à la vente sont vendues par les distributeurs des publications des Nations Unies partout dans le monde. On peut aussi les commander en écrivant à :

United Nations Publications Customer Service
c/o National Book Network
15200 NBN Way
PO Box 190
Blue Ridge Summit, PA 17214
Courriel : unpublications@nbnbooks.com

Site Web : unp.un.org

Pour de plus amples informations au sujet des travaux sur l'investissement étranger direct et les entreprises multinationales, veuillez vous adresser à :

Division de l'investissement et des entreprises
Conférence des Nations Unies
sur le commerce et le développement
Palais des Nations, Bureau E-10052
CH-1211 Genève 10 Suisse

Téléphone : +41 22 917 4533
Télécopieur : +41 22 917 0498
Site Web : unctad.org/diae



worldinvestmentreport.org